

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES - JOURNAL DES DEBATS (HANSARD)

Daily Sitting 40
Wednesday, May 15, 2024

Third Session
60th legislature

Honourable Bill Oliver
Speaker

Jour de séance 40
le mercredi 15 mai 2024

Troisième session
60^e législature

Présidence de
l'honorable Bill Oliver

CONTENTS

Wednesday, May 15, 2024

Introduction of Guests	
Hon. Mr. Austin, Mr. McKee.....	1
Ms. Mitton	2
Statements of Condolence and Congratulation	
Hon. M. Wilson	2
Mr. Bourque, Hon. G. Savoie	3
Ms. Landry, Mr. Coon	4
Hon. Mr. Hogan, Mr. Gauvin, Ms. Mitton.....	5
Introduction of Guests	
Mr. M. LeBlanc	6
Ms. Mitton, Hon. Mr. Turner.....	7
Statements by Members	
Mr. M. LeBlanc	7
Mr. Coon, Ms. Conroy.....	8
Mr. McKee.....	9
Mr. K. Arseneau, Mr. Cullins	10
Mr. Gauvin, Ms. Mitton.....	11
Introduction of Guests	
Hon. Ms. Johnson	12
Oral Questions	
Short-Term Rentals	
Ms. Holt, Hon. Ms. Green	12
Housing	
Ms. Holt, Hon. Ms. Green	14
Long-Term Care	
Ms. Holt, Hon. Ms. Green	16
Community Colleges	
Mr. M. LeBlanc, Hon. Mr. Turner, Hon. Mr. Steeves	18
Emergency Measures	
Mr. J. LeBlanc, Hon. Mr. Austin.....	21
Workers	
Ms. Mitton, Hon. Mr. Turner	23
Government Spending	
Ms. Thériault, Hon. Ms. Scott-Wallace.....	27
Climate Change	
Hon. G. Savoie, Mr. LePage	29
Point of Order	
Mr. M. LeBlanc	31
Oral Questions	
Colleges	
Hon. Mr. Ames, Mr. Legacy	31

TABLE DES MATIÈRES

le mercredi 15 mai 2024

Présentation d'invités	
L'hon. M. Austin, M. McKee	1
M ^{me} Mitton.....	2
Déclarations de condoléances et de félicitations	
L'hon. Mary Wilson.....	2
M. Bourque, l'hon. G. Savoie	3
M ^{me} Landry, M. Coon	4
l'hon. M. Hogan, M. Gauvin, M ^{me} Mitton	5
Présentation d'invités	
M. M. LeBlanc	6
M ^{me} Mitton, l'hon. M. Turner	7
Déclarations de députés	
M. M. LeBlanc	7
M. Coon, M ^{me} Conroy.....	8
M. McKee	9
M. K. Arseneau, M. Cullins	10
M. Gauvin, M ^{me} Mitton.....	11
Présentation d'invités	
L'hon. M ^{me} Johnson.....	12
Questions orales	
Locations à court terme	
M ^{me} Holt, l'hon. M ^{me} Green	12
Logement	
M ^{me} Holt, l'hon. M ^{me} Green	14
Soins de longue durée	
M ^{me} Holt, l'hon. M ^{me} Green	16
Collèges communautaires	
M. M. LeBlanc, l'hon. M. Turner, l'hon. M. Steeves	18
Mesures d'urgence	
M. J. LeBlanc, l'hon. M. Austin.....	21
Travailleurs	
M ^{me} Mitton, l'hon. M. Turner	23
Dépenses du gouvernement	
M ^{me} Thériault, l'hon. M ^{me} Scott-Wallace	27
Changements climatiques	
L'hon. G. Savoie, M. LePage	29
Rappel au Règlement	
M. M. LeBlanc	31
Questions orales	
Collèges	
L'hon. M. Ames, M. Legacy	31

Statements by Ministers	Déclarations de ministres
Hon. Mr. Turner..... 32	L'hon. M. Turner 32
Mr. M. LeBlanc..... 33	M. M. LeBlanc 33
Mr. Coon 34	M. Coon..... 34
Hon. Ms. Scott-Wallace..... 34	L'hon. M ^{me} Scott-Wallace 34
Ms. Thériault 35	M ^{me} Thériault 35
Mr. K. Arseneau 35	M. K. Arseneau 35
Hon. Mr. Austin 36	L'hon. M. Austin 36
Mr. McKee 36	M. McKee 36
Ms. Mitton..... 37	M ^{me} Mitton 37
Committee Reports	Rapports de comités
Standing Committee on Economic Policy 38	Comité permanent de la politique économique.... 38
Bills—Introduction and First Reading	Projets de loi — Dépôt et première lecture
No. 46, <i>An Act to Amend the Electricity Act</i>	N ^o 46, <i>Loi modifiant la Loi sur l'électricité</i>
Hon. Mr. Holland 38	L'hon. M. Holland..... 38
Motions	Motions
No. 75	N ^o 75
Notice 38	Avis 38
Notice of Opposition Members' Business	Avis d'affaires émanant de l'opposition
Mr. G. Arseneault 40	M. G. Arseneault..... 40
Government Motions for the Ordering of the Business of the House	Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre
Hon. G. Savoie..... 40	L'hon. G. Savoie..... 40
Bills	Projets de loi
Third Reading	Troisième lecture
No. 29, <i>An Act Respecting Cannabis Control</i>	N ^o 29, <i>Loi concernant la réglementation du cannabis</i>
Debated..... 41	Débat 41
Third Reading 43	Troisième lecture 43
Second Reading	Deuxième lecture
No. 45, <i>An Act Respecting the Firefighters' Compensation Act and the Workers' Compensation Act</i>	N ^o 45, <i>Loi concernant la Loi sur l'indemnisation des pompiers et la Loi sur les accidents du travail</i>
Debated..... 43	Débat 43
Government Motions for the Ordering of the Business of the House	Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre
Hon. G. Savoie..... 53	L'hon. G. Savoie..... 53

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

Third Session of the 60th Legislative Assembly, 2023-2024

Speaker: Hon. Bill Oliver

Deputy Speakers: Michelle Conroy and Andrea Anderson-Mason, K.C.

Constituencies	Party	Members
Albert	(PC)	Hon. Mike Holland
Bathurst East—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Susan Holt
Bathurst West-Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraget	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Hon. Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	Hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	Hon. Richard Ames
Dieppe	(L)	Richard Losier
Edmundston-Madawaska Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PC)	Hon. Kris Austin
Fredericton North	(PC)	Hon. Jill Green
Fredericton South	(G)	David Coon
Fredericton West-Hanwell	(I)	Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John West	(PC)	Andrea Anderson-Mason, K.C.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton		Vacant
Kent North	(G)	Kevin Arseneau
Kent South	(L)	Benoît Bourque
Kings Centre	(PC)	Hon. Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(G)	Megan Mitton
Miramichi	(PC)	Michelle Conroy
Miramichi Bay-Neguac	(PC)	Hon. Réjean Savoie
Moncton Centre	(L)	Robert McKee
Moncton East	(PC)	Daniel Allain
Moncton Northwest	(PC)	Hon. Ernie Steeves
Moncton South	(PC)	Hon. Greg Turner
Moncton Southwest	(PC)	Hon. Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	Hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds		Vacant
Quispamsis	(PC)	Hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Marco LeBlanc
Restigouche West	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	Hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	Hon. Hugh J. Flemming, K.C.
Saint Croix	(PC)	Hon. Kathy Bockus
Saint John East	(PC)	Hon. Glen Savoie
Saint John Harbour		Vacant
Saint John Lancaster	(PC)	Dorothy Shephard
Shediac Bay-Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Southwest Miramichi-Bay du Vin	(PC)	Mike Dawson
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(G) *Green Party of New Brunswick*

(I) *Independent*

(L) *Liberal Party of New Brunswick*

(PC) *Progressive Conservative Party of New Brunswick*

CIRCONSCRIPTIONS

Troisième session de la 60^e législature, 2023-2024

Président : L'hon. Bill Oliver

Vice-présidentes : Michelle Conroy et Andrea Anderson-Mason, c.r.

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert	(PC)	L'hon. Mike Holland
Baie-de-Miramichi—Neguac	(PC)	L'hon. Réjean Savoie
Baie-de-Shediac—Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Bathurst-Est—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Susan Holt
Bathurst-Ouest—Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraquet	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	L'hon. Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	L'hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	L'hon. Richard Ames
Dieppe	(L)	Richard Losier
Edmundston—Madawaska-Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PC)	L'hon. Kris Austin
Fredericton-Nord	(PC)	L'hon. Jill Green
Fredericton-Sud	(PV)	David Coon
Fredericton-Ouest—Hanwell	(I)	Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest	(PC)	Andrea Anderson-Mason, c.r.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton		Vacant
Kent-Nord	(PV)	Kevin Arseneau
Kent-Sud	(L)	Benoît Bourque
Kings-Centre	(PC)	L'hon. Bill Oliver
Madawaska—Les-Lacs—Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(PV)	Megan Mitton
Miramichi	(PC)	Michelle Conroy
Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin	(PC)	Mike Dawson
Moncton-Centre	(L)	Robert McKee
Moncton-Est	(PC)	Daniel Allain
Moncton-Nord-Ouest	(PC)	L'hon. Ernie Steeves
Moncton-Sud	(PC)	L'hon. Greg Turner
Moncton-Sud-Ouest	(PC)	L'hon. Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	L'hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds		Vacant
Quispamsis	(PC)	L'hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Marco LeBlanc
Restigouche-Ouest	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	L'hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	L'hon. Hugh J. Flemming, c.r.
Saint John-Est	(PC)	L'hon. Glen Savoie
Saint John Harbour		Vacant
Saint John Lancaster	(PC)	Dorothy Shephard
Saint Croix	(PC)	L'hon. Kathy Bockus
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	L'hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La-Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(I) *Indépendant*

(L) *Parti libéral du Nouveau-Brunswick*

(PC) *Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick*

(PV) *Parti vert du Nouveau-Brunswick*

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Blaine Higgs	Premier, President of the Executive Council, Minister responsible for Intergovernmental Affairs / premier ministre, président du Conseil exécutif, ministre responsable des Affaires intergouvernementales
Hon. / l'hon. Hugh J. Flemming, K.C. / c.r.	Attorney General, Minister of Justice / procureur général, ministre de la Justice
Hon. / l'hon. Kris Austin	Minister of Public Safety / ministre de la Sécurité publique
Hon. / l'hon. Richard Ames	Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure
Hon. / l'hon. Margaret Johnson	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Hon. / l'hon. Jill Green	Minister of Social Development, Minister responsible for the Economic and Social Inclusion Corporation, Minister responsible for the New Brunswick Housing Corporation / ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick
Hon. / l'hon. Bill Hogan	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Hon. / l'hon. Ernie Steeves	Minister of Finance and Treasury Board / ministre des Finances et du Conseil du Trésor
Hon. / l'hon. Greg Turner	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour, Minister responsible for Immigration, Minister responsible for Opportunities NB, Minister responsible for Economic Development and Small Business / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, ministre responsable de l'Immigration, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises
Hon. / l'hon. Réjean Savoie	Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre responsable de la Société de développement régional

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Glen Savoie	Minister of Local Government, Minister of Environment and Climate Change, Minister responsible for La Francophonie / ministre des Gouvernements locaux, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Francophonie
Hon. / l'hon. Bruce Fitch	Minister of Health / ministre de la Santé
Hon. / l'hon. Mary Wilson	Minister of Service New Brunswick, Minister responsible for Military Affairs / ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable des Affaires militaires
Hon. / l'hon. Tammy Scott-Wallace	Minister of Tourism, Heritage and Culture / ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture
Hon. / l'hon. Mike Holland	Minister of Natural Resources and Energy Development, Minister of Indigenous Affairs / ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, ministre des Affaires autochtones
Hon. / l'hon. Sherry Wilson	Minister responsible for Women's Equality, Minister responsible for Addictions and Mental Health Services / ministre responsable de l'Égalité des femmes, ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances
Hon. / l'hon. Kathy Bockus	Minister responsible for Seniors / ministre responsable des Aînés

[Translation / Traduction]

Daily Sitting 40
Assembly Chamber,
Wednesday, May 15, 2024.

Jour de séance 40
Chambre de l'Assemblée législative
le mercredi 15 mai 2024

10:00

(The House met at 10 a.m., with **Hon. Mr. Oliver**, the Speaker, in the chair.

(La séance est ouverte à 10 h sous la présidence de **l'hon. M. Oliver**.

Prayers.)

Prière.)

Introduction of Guests

Présentation d'invités

Hon. Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. I'd like to take this opportunity to welcome the Paramedic Association of New Brunswick. I don't think I need to spend too much time saying that what these medical professionals do every day to save lives is absolutely important and critical. When we are having our worst day, they are there to help. Today, the Paramedic Association of New Brunswick represents over 1 200 paramedics across New Brunswick. With us today, we have President Phil Comeau, Derek Cassista, Jordan Baker, Chris Hood, Courtney Croucher, Eric Grant, Andrew Trecartin, and Vicki Tozer-Butler as well as Mike Kilcollins. On behalf of the Legislature, I would like everyone to welcome this fine group of medical professionals who do a great job serving the people of New Brunswick every day. Thank you, Mr. Speaker.

L'hon. M. Austin : Merci, Monsieur le président. J'aimerais profiter de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à l'Association des travailleurs paramédicaux du Nouveau-Brunswick. Je ne pense pas avoir besoin de passer trop de temps à dire que le travail accompli par ces professionnels de la santé chaque jour pour sauver des vies est absolument important et essentiel. Lorsque nous vivons nos pires moments, ils sont là pour nous aider. Actuellement, l'Association des travailleurs paramédicaux du Nouveau-Brunswick représente plus de 1 200 travailleurs paramédicaux au Nouveau-Brunswick. Nous accueillons aujourd'hui le président Phil Comeau, ainsi que Derek Cassista, Jordan Baker, Chris Hood, Courtney Croucher, Eric Grant, Andrew Trecartin, Vicki Tozer-Butler et Mike Kilcollins. Au nom de l'Assemblée législative, j'aimerais que tout le monde souhaite la bienvenue à cet excellent groupe de professionnels de la santé qui font quotidiennement un excellent travail au service de la population du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

Mr. McKee: Thank you, Mr. Speaker. I also want to rise to give the Paramedic Association of New Brunswick a warm welcome to the Legislature and to thank them for all the hard work they do each and every day on the front lines of health care. The Paramedic Association of New Brunswick is at the Legislature for an advocacy day. We'll be meeting with its members later today to hear about some ways that they suggest improving the health care system, such as by increasing the scope of practice for paramedics who are not able to practice. They have some great ideas. We should be listening. I know that sometimes this government is not there to consult with stakeholders, but it's very important that we have these

M. McKee : Merci, Monsieur le président. Je tiens également à souhaiter chaleureusement la bienvenue à l'Assemblée législative à l'Association des travailleurs paramédicaux du Nouveau-Brunswick et à remercier ses membres pour tout le travail acharné qu'ils accomplissent chaque jour en première ligne des soins de santé. L'Association des travailleurs paramédicaux du Nouveau-Brunswick est à l'Assemblée législative pour une journée de promotion de leur profession. Nous rencontrerons ses membres plus tard aujourd'hui pour entendre leurs suggestions sur les façons d'améliorer le système de soins de santé, notamment en élargissant le champ de pratique des travailleurs paramédicaux qui ne sont pas en mesure d'exercer. Ils ont d'excellentes idées. Nous devrions les écouter. Je sais que le gouvernement

meetings today. I want to welcome the Paramedic Association of New Brunswick here today.

Merci beaucoup aux membres de cette association d'être ici aujourd'hui. Nous avons hâte de vous rencontrer, plus tard aujourd'hui. Merci beaucoup.

10:05

Mr. Speaker: I'll remind members that we are only to introduce guests. We're not to make political comment.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. On behalf of the Green caucus, I'd like to join my colleagues and extend a warm greeting and welcome to the Paramedic Association of New Brunswick. Thank you for all the hard work you do.

Merci à vous et aux personnes que vous représentez pour votre travail acharné.

I look forward to meeting with them later today to hear about some of the solutions they are proposing to improve health care and what they're able to do in this province. Once again, welcome to the Legislature. Thank you, Mr. Speaker.

Statements of Condolence and Congratulation

Hon. M. Wilson: Mr. Speaker, I rise today in sympathy, friendship, and respect to speak on the life and passing of John "Jack" William Dunn. Jack will be laid to rest today after a life well lived.

Jack was born on May 13, 1933, in St. John's, Newfoundland. He was the last of his large family, having been predeceased by four brothers and five sisters. Jack was also predeceased by his beautiful wife, Mary, and his caring daughter, Carol. Jack was a veteran of the Korean War and served our nation in the military for 25 years. It has been my honour to know Jack and his amazing family since the mid-70s.

Last year, Jack visited us in the Legislature to be recognized as a Korean War veteran. He was also a

actuel n'est parfois pas présent pour consulter les parties prenantes, mais il est très important que nous tenions de telles réunions aujourd'hui. Je souhaite la bienvenue à l'Association des travailleurs paramédicaux du Nouveau-Brunswick.

Thank you very much to the association members for being here today. We're looking forward to meeting with you later today. Thank you very much.

Le président : Je rappelle aux parlementaires que nous devons nous limiter à présenter des invités. Nous ne devons pas faire de commentaires politiques.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Au nom du caucus des Verts, j'aimerais me joindre à mes collègues pour saluer chaleureusement l'Association des travailleurs paramédicaux du Nouveau-Brunswick. Merci pour tout le travail assidu que vous faites.

Thank you to you and the people you represent for your hard work.

J'ai hâte de rencontrer les membres plus tard aujourd'hui pour entendre certaines des solutions qu'ils proposent pour améliorer les soins de santé et ce qu'ils peuvent faire dans la province. Encore une fois, bienvenue à l'Assemblée législative. Merci, Monsieur le président.

Déclarations de condoléances et de félicitations

L'hon. Mary Wilson : Monsieur le président, c'est avec sympathie, amitié et respect que je prends la parole aujourd'hui au sujet de la vie et du décès de John « Jack » William Dunn. Jack sera enterré aujourd'hui après une vie bien remplie.

Jack est né le 13 mai 1933 à St. John's, à Terre-Neuve. Il était le dernier de sa famille nombreuse, ses quatre frères et cinq sœurs étant décédés avant lui. Jack a aussi été précédé dans la tombe par sa belle épouse, Mary, et sa fille attentionnée, Carol. Jack était un ancien combattant de la guerre de Corée et a servi notre pays dans les forces militaires pendant 25 ans. J'ai eu l'honneur de connaître Jack et sa formidable famille depuis le milieu des années 70.

L'an dernier, Jack nous a rendu visite à l'Assemblée législative pour être salué en tant qu'ancien

recipient of the Queen Elizabeth II Platinum Jubilee Medal. I ask my colleagues to join me in expressing sympathy to Jack's children, Cheryl, Darren, John, and Jackie; grandchildren; great-grandchildren; and everyone whose lives were touched by Jack Dunn. Thank you, Mr. Speaker.

M. Bourque : À l'Hôpital Stella-Maris-de-Kent, le mercredi 24 avril 2024, est décédé Alvin Cormier, mari de Claudine (Girouard) Cormier. Il demeurait à Bouctouche Cove et, outre sa femme Claudine, il manquera beaucoup à ses trois enfants, Rosemonde Allain (Marcel), de Bouctouche Cove, Roland (Anick), de Dieppe, et Ron (Nadine), de Moncton. Il manquera également à ses cinq petits-enfants, Simon, Samuel, Sébastien, Miguel et Nicholas. Il laisse également dans le deuil sa sœur, Aldéa Goguen (Jean-Victor), de Saint-Antoine, et son frère, Aldérice (Eva-May), de Girouardville, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Alvin était très aimé et respecté dans la région. Il avait la réputation d'être un grand travailleur et d'offrir une qualité supérieure avec son entreprise Acadie Maçons. Son départ a été soudain, mais il laisse de magnifiques souvenirs à sa famille et à tous les gens qu'il connaissait. Repose en paix, cher Alvin.

Hon. G. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. I am proud to rise today to acknowledge an extraordinary public servant with a remarkable career. Chief Kevin Clifford of the Saint John Fire Department retired in January after 44 years of service. Chief Clifford is a third-generation firefighter who has now passed the torch to a fourth generation in his son, Matthew.

Chief Clifford has helped to protect our city from many disasters over the years, including the Canaport LNG tank fire, the Lyric Theatre fire, the Irving refinery fire and, recently, the fire at the AIM Recycling site at the port last year. He has been a constant figure in Saint John's firefighting operations over his tenure.

Chief Clifford implemented key improvements to the Saint John Fire Department's training programs from the time he stepped into his role. A specific highlight to note was the introduction of high angle rope rescue training alongside his late colleague, Peter Saab. The

combattant de la guerre de Corée. Il a également reçu la Médaille du jubilé de platine de la reine Elizabeth II. Je demande à mes collègues de se joindre à moi pour exprimer nos condoléances aux enfants de Jack, à savoir Cheryl, Darren, John et Jackie, de même qu'à ses petits-enfants, arrière-petits-enfants et tous ceux dont Jack Dunn a enrichi la vie. Merci, Monsieur le président.

Mr. Bourque: At the Stella-Maris-de-Kent Hospital, on Wednesday, April 24, 2024, Alvin Cormier, husband of Claudine (Girouard) Cormier, passed away. He lived in Bouctouche Cove, and in addition to his wife Claudine, he will be greatly missed by his three children, Rosemonde Allain (Marcel), of Bouctouche Cove, Roland (Anick), of Dieppe, and Ron (Nadine), of Moncton. He will also be missed by his five grandchildren, Simon, Samuel, Sébastien, Miguel, and Nicholas. He is also mourned by his sister, Aldéa Goguen (Jean-Victor), of Saint-Antoine, his brother, Aldérice (Eva-May), of Girouardville, as well as several nephews and nieces.

Alvin was very loved and well respected in the region. He was known as a hard worker and provided high-quality services through his business Acadia Bricklayers. His departure was sudden, but he left wonderful memories for his family and everyone who knew him. Rest in peace, dear Alvin.

L'hon. G. Savoie : Merci, Monsieur le président. Je suis fier de prendre la parole aujourd'hui pour rendre hommage à un extraordinaire serviteur du public qui a eu une carrière remarquable. Kevin Clifford, le chef du service d'incendie de Saint John, a pris sa retraite en janvier après 44 années de service. Le chef Clifford est un pompier de troisième génération qui a maintenant passé le flambeau à une quatrième génération en la personne de son fils Matthew.

Le chef Clifford a aidé à protéger notre ville contre de nombreuses catastrophes au fil des ans, notamment l'incendie du réservoir de Canaport LNG, l'incendie du Théâtre Lyric, l'incendie de la raffinerie Irving et, récemment, l'incendie de AIM Recyclage au port l'année dernière. Il a été une figure constante des opérations de lutte contre les incendies de Saint John tout au long de son mandat.

Le chef Clifford a apporté des améliorations clés aux programmes de formation du service d'incendie de Saint John dès son entrée en fonction. L'une des principales a été la mise en place de la formation de sauvetage par câble en pente abrupte de concert avec

Saint John Fire Department is recognized as a leader in this type of rescue operation in Atlantic Canada.

Now in his retirement, he enjoys spending his time with family: his loving wife, three children, and three grandchildren. Mr. Speaker, the citizens of Saint John owe Kevin Clifford an enormous debt of gratitude. I would like to personally thank him for his service and officially congratulate him on his retirement. Thank you, Mr. Speaker.

10:10

M^{me} Landry : Merci, Monsieur le président. Je me lève à la Chambre aujourd'hui pour féliciter chaleureusement deux enseignants de ma région qui ont reçu le prix d'innovation et de créativité en éducation 2024 de Labos créatifs.

Il s'agit de Bertin Lang, du Centre d'apprentissage du Haut-Madawaska, et de Brigitte Page, de la Cité des Jeunes A.-M.-Sormany. Le prix d'innovation et de créativité en éducation des Labos créatifs reconnaît le travail des membres du personnel enseignant qui excellent dans la promotion de la créativité, de l'innovation et de la résolution de problèmes. Le dévouement et la passion de Bertin Lang et de Brigitte Page pour l'éducation ont contribué à créer des environnements d'apprentissage stimulants et novateurs. Leur travail démontre que l'innovation et la créativité en éducation peuvent transformer des vies et renforcer nos collectivités. Bravo pour cette distinction bien méritée et merci pour votre contribution exceptionnelle à notre système d'éducation. Merci, Monsieur le président.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. I'd like to congratulate the St. Thomas University students who graduated yesterday and wish them the very best in the next chapter of their lives. I had the pleasure of attending the ceremony yesterday afternoon. Ahmik Burneo, originally from Ecuador, gave a heartfelt valedictorian speech. He graduated with a Bachelor of Arts with honours in International Relations and a major in Economics. The best thing was that his mom and sister were able to come from Ecuador to be there to see him give his speech.

Marcel LeBrun was recognized with an honorary doctorate and gave one of the most compelling convocation addresses that I have ever heard. He

son regretté collègue, Peter Saab. Le service d'incendie de Saint John est reconnu comme un leader dans ce type d'opération de sauvetage au Canada atlantique.

Maintenant à la retraite, le monsieur aime passer du temps avec sa famille : son épouse aimante, ses trois enfants et ses trois petits-enfants. Monsieur le président, les gens de Saint John doivent énormément de gratitude à Kevin Clifford. Je tiens à le remercier personnellement pour ses services et à le féliciter officiellement pour sa retraite. Merci, Monsieur le président.

Ms. Landry: Thank you, Mr. Speaker. I rise in the House today to offer my heartfelt congratulations to two teachers in my region who have received the 2024 Innovation and Creativity in Education Award from Brilliant Labs.

They are Bertin Lang, from the Centre d'apprentissage du Haut-Madawaska, and Brigitte Page, from Cité des Jeunes A.-M.-Sormany. The Innovation and Creativity in Education Award from Brilliant Labs recognizes teachers who excel in promoting creativity, innovation, and problem solving. With dedication and passion for education, Bertin Lang and Brigitte Page have helped create stimulating and innovative learning environments. Their work shows that innovation and creativity in education can transform lives and strengthen our communities. Bravo for this well-deserved distinction and thank you for your exceptional contribution to our education system. Thank you, Mr. Speaker.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. J'aimerais féliciter les étudiants de St. Thomas University qui ont obtenu leur diplôme hier et leur souhaiter la meilleure des chances dans le prochain chapitre de leur vie. J'ai eu le plaisir d'assister à la cérémonie hier après-midi. Ahmik Burneo, originaire d'Équateur, a prononcé un éloquent discours d'adieu. Il a obtenu un baccalauréat ès arts avec distinction en relations internationales et majeure en économie. Le plus beau, c'est que sa mère et sa sœur ont pu venir d'Équateur pour assister à son discours.

Marcel LeBrun a reçu un doctorat honorifique et a prononcé l'un des discours de remise de diplômes les plus convaincants qu'il m'ait été donné d'entendre. Il

advised the graduates that it is not so much the path they choose, but how they walk that path. That's what's important in life. Wise words, Mr. Speaker. A number of students were honoured for their impressive academic achievements. I'd like to invite all members to join me in congratulating the St. Thomas University graduating class of 2024. Thank you, Mr. Speaker.

Hon. Mr. Hogan: Mr. Speaker, this year's Carleton County Spring Show & Sale was another amazing success. The average bid was \$8.53 per pound, and there were total sales of over \$399 000. There were 39 animals sold this year. All the hard work and long hours invested by our 4-H members, coupled with the generous support of our community, produced this fantastic result.

Mr. Speaker, I spoke with quite a few 4-H members at the sale. I had a great chat with the triple crown winner, Bryson Longstaff. Bryson won Grand Champion, Champion 4-H Animal, and Champion Hereford. It's truly inspiring to listen to these young people as they share their knowledge of the animals and all the preparations needed for the best show possible. I want to congratulate all the 4-H members, their families, and their supporters and offer a huge thank-you to the organizers for another successful Spring Show & Sale. Thank you.

M. Gauvin : Merci, Monsieur le président. C'est avec plaisir que je me lève ce matin pour féliciter un homme de Moncton, Brian Cormier, qui a récemment publié un livre ayant pour titre *Acadian Recipes and More – Volume 1*. Il m'a confié que son livre sera également bientôt publié en français et que plusieurs autres ouvrages seront publiés au cours de l'année. Alors, je vous invite à garder l'œil ouvert, parce que cet auteur n'a pas fini de nous surprendre et de publier des livres de qualité. Merci beaucoup et félicitations, Monsieur Cormier. J'encourage tous les parlementaires à le féliciter pour son travail et pour les nombreux ouvrages à venir. Félicitations, Brian Cormier. Merci.

Ms. Mitton: Mr. Speaker, I rise in the House today to celebrate the 20th anniversary of the Tantramar Veterans Memorial Civic Centre. That's 20 years filled with many things, including hockey games, community meetings, lacrosse games, and figure skating. It serves as a warming centre during power

a dit aux diplômés que ce qui compte n'est pas tant la voie qu'ils choisissent mais la façon dont ils la suivent. C'est ce qui est important dans la vie. Des paroles sages, Monsieur le président. Un certain nombre d'étudiants ont été honorés pour leurs réalisations scolaires impressionnantes. J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter les diplômés de 2024 de St. Thomas University. Merci, Monsieur le président.

L'hon. Hogan : Monsieur le président, le Carleton County Spring Show & Sale de cette année a connu un autre succès extraordinaire. L'enchère moyenne a été de 8,53 \$ la livre, et les ventes totales ont dépassé 399 000 \$. Cette année, 39 animaux ont été vendus. Tout le travail ardu et les longues heures investies par nos membres des 4-H, combinés au soutien généreux de notre collectivité, ont produit ce résultat fantastique.

Monsieur le président, j'ai parlé avec plusieurs membres des 4-H au sujet de la vente. J'ai eu une excellente discussion avec le gagnant de la triple couronne, Bryson Longstaff. Bryson a remporté les titres de grand champion, de champion 4-H animal et de champion Hereford. Il est vraiment inspirant d'écouter ces jeunes partager leurs connaissances des animaux et décrire toutes les préparations nécessaires pour offrir le meilleur spectacle possible. Je tiens à féliciter tous les membres des 4-H, leurs familles et leurs sympathisants et à remercier chaleureusement les organisateurs pour une autre Spring Show & Sale couronnée de succès. Merci.

Mr. Gauvin: Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to rise this morning to congratulate Brian Cormier from Moncton, who recently published a book titled *Acadian Recipes and More – Volume 1*. He told me that his book will soon also be published in French and that several more works will be published throughout the year. So, I invite you to keep your eyes open, because this author is not finished surprising us and publishing quality books. Thank you very much and congratulations, Mr. Cormier. I encourage all members to congratulate him on his work and the many works to come. Congratulations, Brian Cormier. Thank you.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, je prends la parole aujourd'hui à la Chambre pour souligner le 20^e anniversaire du Tantramar Veterans Memorial Civic Centre. Ce sont 20 années remplies de beaucoup de choses, notamment des matchs de hockey, des rencontres communautaires, des parties de crosse et du

outages. There have been countless french fries and Zamboni rides, and Sports Wall of Fame and Sports Recognition Night ceremonies.

I grew up in Sackville prior to the civic centre being built, and it's hard to imagine our community without it now as it has become so central. Thank you to those who, decades ago, had the vision of what our community needed and worked really hard to make it a reality. Thanks to those who keep it running, and thanks to everyone who uses the civic centre. It wouldn't have value without our community putting it to good use. I invite all members of the House to please join me in extending congratulations to the community members of Tantramar as they celebrate the 20th anniversary of the Tantramar Veterans Memorial Civic Centre.

Mr. Speaker: Members, do we have agreement to revert to the introduction of guests?

Some Hon. Members: Agreed.

10:15

Présentation d'invités

M. M. LeBlanc : Merci, Monsieur le président. Je me lève à la Chambre aujourd'hui pour souligner la présence d'un groupe dans la tribune. Ces gens sont à Fredericton pour accomplir des tâches ardues au cours des prochains jours. C'est certain que nous sommes avec vous.

Tout d'abord, il y a Susie Proulx-Daigle, la présidente du Syndicat du Nouveau-Brunswick ; Leigh Sprague, le directeur général du Syndicat du Nouveau-Brunswick, ainsi que plusieurs membres du personnel enseignant.

There are teachers from NBCC.

Il y a des gens qui enseignent au CCNB.

We have Delon Van de Venter from NBCC Moncton, Sheldon Savoy from NBCC Miramichi, Dave Burchill from NBCC Moncton, Darren Dorcas from NBCC St. Andrews, Scott Steen from NBCC Saint John, Kevin McCaig from NBCC Saint John, Ben McHarg

patinage artistique. Le centre sert de refuge pendant les pannes de courant. Il y a eu un nombre incalculable de frites et de passages de la surfaceuse à glace, ainsi que des cérémonies du Sports Wall of Fame et de Sports Recognition Night.

J'ai grandi à Sackville avant la construction du centre municipal, et il est difficile d'imaginer notre collectivité sans celui-ci, tellement il est devenu essentiel. Merci à ceux qui, il y a des décennies, ont eu la vision de ce dont notre collectivité avait besoin et qui ont travaillé très fort pour en faire une réalité. Merci à ceux qui en assurent le fonctionnement, et merci à tous ceux qui utilisent le centre municipal. Il n'aurait aucune valeur si notre collectivité ne l'utilisait pas à bon escient. J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter les membres de la collectivité de Tantramar qui célèbrent le 20^e anniversaire du Tantramar Veterans Memorial Civic Centre.

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, y a-t-il accord pour revenir à la présentation d'invités?

Des voix : Oui.

Introduction of Guests

Mr. M. LeBlanc: Thank you, Mr. Speaker. I rise in the House today to highlight the presence of a group in the gallery. These people are in Fredericton to accomplish some tough tasks over the next few days. We're certainly with you.

First of all, there's Susie Proulx-Daigle, President of the New Brunswick Union, Leigh Sprague, Executive Director of the New Brunswick Union, and several teachers.

Il y a des gens qui enseignent au NBCC.

There are teachers from NBCC.

Nous avons Delon Van de Venter, du NBCC Moncton, Sheldon Savoy, du NBCC Miramichi, Dave Burchill, du NBCC Moncton, Darren Dorcas, du NBCC Saint Andrews, Scott Steen, du NBCC Saint John, Kevin McCaig, du NBCC Saint John, Ben McHarg, du

from NBCC Saint John, and Devon Berthiaume from NBCC Miramichi.

Il y a Daniel Roy, du CCNB Bathurst, Susan Kenny, du CCNB Shippagan ; H el ene Grandisson, du CCNB Bathurst ; Serge Benoit, du CCNB Dieppe, et Sylvain Boucher, du CCNB Edmundston.

We also have Drew Gilbert from the New Brunswick College of Craft and Design (NBCCD) in Fredericton. Thank you very much for being here today. I hope you enjoy the proceedings. Thank you.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le pr esident. Je veux moi aussi souhaiter la bienvenue   nos invit es.

On behalf of the Green caucus, I also want to extend a warm welcome to the New Brunswick Union members and the instructors from NBCC.

Il y a aussi les gens qui repr esentent le CCNB.

Welcome to the House. I know that they're in the middle of trying to resolve negotiations, so I wish them all the best in their advocacy. Please join me in welcoming them to the House. Thank you, Mr. Speaker.

Hon. Mr. Turner: Thank you very much, Mr. Speaker. I as well would like to echo a warm welcome to our guests in the gallery this morning from CCNB and NBCC and thank them for all the leadership they provide throughout all the campuses we have in New Brunswick. We work very closely with all the different groups there. Again, we thank them for their advocacy and for working together with our department. Thank you. Welcome, to all of you.

D clarations de d put s

M. M. LeBlanc : Merci, Monsieur le pr esident. Des millions de dollars en frais juridiques, cela ne repr esente aucun probl eme pour le gouvernement. Des centaines de milliers de dollars pour embaucher un conseiller politique au Cabinet du premier ministre, cela ne repr esente aucun probl eme pour le gouvernement. Un d m enagement   30 000 \$ pour un sous-ministre en fin de mandat, le gouvernement paie cela sans probl eme. Des vacances de luxe pour tous les

NBCC Saint John, et Devon Berthiaume, du NBCC Miramichi.

There's Daniel Roy from CCNB Bathurst, Susan Kenny from CCNB Shippagan, H el ene Grandisson from CCNB Bathurst, Serge Benoit from CCNB Dieppe, and Sylvain Boucher from CCNB Edmundston.

Nous avons  galement Drew Gilbert, du New Brunswick College of Craft and Design (NBCCD),   Fredericton. Merci beaucoup d' tre ici aujourd'hui. J'esp re que vous appr ecierez les d lib rations. Merci.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. I would also like to welcome our guests.

Au nom du caucus des Verts, je souhaite moi aussi chaleureusement la bienvenue aux membres du Syndicat du Nouveau-Brunswick et aux enseignants du NBCC.

There are also people representing CCNB.

Bienvenue   la Chambre. Comme je sais que ces gens sont en train d'essayer de r esoudre des n gociations, de sorte que je leur souhaite la meilleure des chances dans leurs efforts de d fense des droits. Veuillez vous joindre   moi pour leur souhaiter la bienvenue   la Chambre. Merci, Monsieur le pr esident.

L'hon. M. Turner : Merci beaucoup, Monsieur le pr esident. J'aimerais moi aussi souhaiter ce matin une cordiale bienvenue   nos invit es   la tribune du CCNB et du NBCC et les remercier du leadership qu'ils assurent sur tous nos campus du Nouveau-Brunswick. Nous travaillons en  troite collaboration avec tous les diff erents groupes concern s. Encore une fois, nous les remercions pour leur travail de d fense des droits et pour leur collaboration avec notre minist re. Merci. Bienvenue   vous tous.

Statements by Members

Mr. M. LeBlanc: Thank you, Mr. Speaker. Millions of dollars in legal fees are no problem for the government. Hundreds of thousands of dollars to hire a political advisor for the Office of the Premier is no problem for the government. The government pays \$30 000 for a deputy minister to move at the end of her mandate with no problem. Luxury vacations for all the

ministers qui veulent se promener, le gouvernement a de l'argent en masse pour cela.

Il est alarmant de constater la priorité accordée par ce gouvernement aux dépenses superflues et aux intérêts politiques, plutôt qu'au bien-être des gens travaillant dans la fonction publique. Tandis que des millions sont gaspillés dans les frais juridiques, dans l'embauche d'un conseiller politique et dans les dépenses de luxe pour les ministres, les travailleurs se voient refuser la juste rémunération et les relations syndicales décentes auxquelles ils ont droit. Il est temps que ce gouvernement réoriente ses priorités pour honorer ses engagements envers ceux et celles qui servent réellement la province du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. Years ago, Brian Gallant committed to establishing a dementia strategy for New Brunswick and didn't deliver. This government reaffirmed its commitment to establishing a dementia strategy after it was elected in 2018. It's five years later, and there's still no dementia strategy. This government hasn't delivered yet either.

Mr. Speaker, dementia is not an inevitable part of aging, as some people think. In fact, about 40% of cases can be prevented, and in other cases, its onset can be slowed considerably with the right interventions early enough. Mr. Speaker, we need to harness the power of prevention as our population aged over 75 is going to double over the next 20 years. Anything that can be done to avoid or delay the onset of dementia should be done. We owe that to the seniors of this province and to their families, Mr. Speaker. There needs to be a concrete plan with a strong emphasis on prevention, education, and dementia-informed care. It's a must. Thank you, Mr. Speaker.

Ms. Conroy: Mr. Speaker, to do their best, New Brunswick students need a positive education environment. That means having positive learning and working environments in our schools. To support this goal, our government is expanding a pilot program that has lowered student absenteeism rates, decreased serious misconduct, and improved education morale.

ministers who want to travel, the government has plenty of money for that.

It's alarming to see this government prioritize unnecessary expenditures and political interests over the well-being of civil servants. While millions are wasted on legal fees, hiring a political advisor, and luxury spending for ministers, workers are refused the fair wages and decent labour relations that are their right. It's time that this government refocused its priorities to honour its commitments to those who really serve the province of New Brunswick. Thank you, Mr. Speaker.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Il y a des années, Brian Gallant s'est engagé à établir une stratégie sur la démence pour le Nouveau-Brunswick, mais il ne l'a pas fait. Le gouvernement actuel a réaffirmé son engagement à établir une stratégie sur la démence après son élection en 2018. Cinq ans plus tard, il n'y a toujours pas de stratégie sur la démence. Le gouvernement actuel n'a pas encore tenu sa promesse non plus.

Monsieur le président, la démence n'est pas une composante inévitable du vieillissement, comme certains le pensent. En fait, environ 40 % des cas peuvent être évités, et, dans d'autres cas, son apparition peut être considérablement ralentie grâce à des interventions appropriées effectuées suffisamment tôt. Monsieur le président, nous devons exploiter le pouvoir de la prévention, car notre population de plus de 75 ans va doubler au cours des 20 prochaines années. Tout ce qui peut être fait pour éviter ou retarder l'apparition de la démence devrait être fait. Nous le devons aux personnes âgées de la province et à leur famille, Monsieur le président. Il doit y avoir un plan concret mettant fortement l'accent sur la prévention, l'éducation et les soins éclairés en matière de démence. C'est une nécessité. Merci, Monsieur le président.

M^{me} Conroy : Monsieur le président, pour donner le meilleur d'eux-mêmes, les élèves du Nouveau-Brunswick ont besoin d'un environnement éducatif positif. Cela signifie avoir des environnements d'apprentissage et de travail positifs dans nos écoles. Pour atteindre un tel objectif, notre gouvernement élargit un programme pilote qui a permis de réduire le taux d'absentéisme chez les élèves, de réduire les cas

d'inconduite grave et d'améliorer le moral dans le domaine de l'éducation.

10:20

The program known as Positive Behavioural Intervention and Supports (PBIS) involves teachers, support staff, administrators, counsellors, and community members. They all work together to make sure that everyone knows what behaviours are expected from students and how students will be rewarded when those behaviours are followed. To support positive learning and working environments in our schools, we added 40 behaviour intervention mentors to the Anglophone education sector, bringing the grand total across the province to 166. There is a lot more work left to do, but we will continue to do the hard work to build a better education system. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. McKee: Thank you, Mr. Speaker. As we approach Paramedic Services Week, I can't help but think of this government's repeated failure to hold meaningful consultation with health care professionals. The Paramedic Association of New Brunswick's presence at the Legislature for an advocacy day underscored that systemic issue of this government, which is the insufficient inclusion of key health care professionals in crafting health care policy. With the recent primary care plan, this failure fueled widespread dissatisfaction, and it undermines the potential for effective health care solutions.

Allowing health care professionals to work to their full scope of practice has been another big failure of the Higgs government. Paramedics advocate for the authorization to administer thrombolytics by advanced care paramedics, a move that could vastly improve outcomes in critical care scenarios. By integrating paramedics more deeply into community health care, not only as transporters of people but also as part of teams of primary care providers, we can significantly enhance accessibility and quality of care. Mr. Speaker, our team is listening, and we embrace what our valued health care—

Le programme appelé Positive Behavioural Intervention and Supports (PBIS) mobilise des enseignants, du personnel de soutien, des administrateurs, des conseillers et des membres de la collectivité. Ces gens travaillent tous ensemble pour s'assurer que tout le monde sait quels comportements sont attendus des élèves et comment les élèves seront récompensés lorsque ces comportements sont adoptés. Pour favoriser des environnements d'apprentissage et de travail positifs dans nos écoles, nous avons ajouté 40 mentors en gestion des comportements dans le secteur anglophone de l'éducation, ce qui porte le total à 166 dans l'ensemble de la province. Il reste encore beaucoup à faire, mais nous continuerons de travailler fort pour bâtir un meilleur système d'éducation. Merci, Monsieur le président.

M. McKee : Merci, Monsieur le président. À l'approche de la Semaine des services paramédicaux, je ne peux m'empêcher de penser à l'incapacité répétée du gouvernement actuel à tenir des consultations sérieuses avec les professionnels de la santé. La présence de l'Association des travailleurs paramédicaux du Nouveau-Brunswick à l'Assemblée législative à l'occasion d'une journée de défense des droits a mis en évidence ce problème systémique du gouvernement actuel, à savoir l'inclusion insuffisante de professionnels clés de la santé dans l'élaboration des politiques en matière de soins de santé. Vu le récent plan de soins primaires, un tel échec a alimenté une insatisfaction généralisée, et il mine le potentiel de solutions de soins de santé efficaces.

Ne pas permettre aux professionnels de la santé d'utiliser l'éventail complet de leurs compétences a été un autre grand échec du gouvernement Higgs. Les travailleurs paramédicaux préconisent de permettre aux travailleurs paramédicaux en soins avancés d'administrer des thrombolytiques, une mesure qui pourrait grandement améliorer les résultats en situation de soins intensifs. En intégrant davantage les travailleurs paramédicaux dans les soins de santé communautaires, et cela non seulement en tant que transporteurs de personnes mais aussi en tant que membres d'équipes de prestataires de soins primaires, nous pouvons améliorer de manière importante l'accessibilité et la qualité des soins. Monsieur le président, notre équipe est à l'écoute, et nous

Mr. Speaker: Thank you, member.

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, the housing crisis in New Brunswick is a complex issue that deserves a multi-dimensional approach. What is needed in the housing sector is a paradigm shift. Incentivising multi-generational households could be done fairly quickly and could have many positive impacts on families and communities who choose this path.

Since the pandemic, many office buildings are emptier than ever. Many floors of these buildings could be repurposed into housing, making our city centres more vibrant and alive. Repurposing abandoned government and heritage buildings in a nonprofit approach is another way to work with what is at hand at the moment. Regulating short-term rentals is another issue that needs to be tackled. The paradigm shift that we need is to consider prosperity over growth at all costs. It should be the great debate of our times, but instead we tend to repeat errors of the past over and over again.

Mr. Cullins: Thank you, Mr. Speaker. Our government is focused on getting more fresh and healthy food to families who need it. I am proud to say that we have partnered with Greener Village on its first-of-its-kind perishable food rescue centre. The centre will receive and transform fresh foods that would have been wasted into value-added and ready-to-eat items. These will be distributed to more than 70 food-focused organizations throughout New Brunswick. Fruits, veggies, meat, and other foods can be sliced, diced, frozen, and made into soups, stews, casseroles, and healthy, nutritious food for people in New Brunswick.

I salute Greener Village and all not-for-profits that are helping people living here in the Fredericton region as well as people throughout the entire province. Our government is proud to work with them as we find solutions to a variety of important issues, including the

souscrivons à ce que nos précieux travailleurs de la santé...

Le président : Merci, Monsieur le député.

M. K. Arseneau : Monsieur le président, la crise du logement au Nouveau-Brunswick est une question complexe qui mérite une approche multidimensionnelle. Ce qu'il faut dans le secteur du logement, c'est un changement de paradigme. Encourager les ménages multigénérationnels pourrait être fait assez rapidement et pourrait avoir de nombreux effets positifs sur les familles et les collectivités qui choisissent une telle voie.

Depuis la pandémie, de nombreux immeubles de bureaux sont plus vides que jamais. De nombreux étages de ces bâtiments pourraient être convertis en logements, ce qui rendrait nos centres-villes plus dynamiques et vivants. Réaffecter les édifices gouvernementaux et patrimoniaux abandonnés dans une approche à but non lucratif constitue une autre façon de travailler avec ce qui est disponible en ce moment. La réglementation des locations à court terme est une autre question qui doit être abordée. Le changement de paradigme dont nous avons besoin consiste à viser la prospérité plutôt que la croissance à tout prix. Ce devrait être le grand débat de notre temps, mais nous avons plutôt tendance à répéter les erreurs du passé encore et encore.

M. Cullins : Merci, Monsieur le président. Notre gouvernement est déterminé à fournir plus d'aliments frais et sains aux familles qui en ont besoin. Je suis fier de dire que nous nous sommes associés à Greener Village pour la création de son centre de récupération d'aliments périssables, le premier du genre. Le centre recevra des aliments frais qui autrement auraient été gaspillés et les transformera en produits à valeur ajoutée et prêts à être consommés. Ceux-ci seront distribués à plus de 70 organismes alimentaires partout au Nouveau-Brunswick. Les fruits, légumes, viandes et autres aliments pourront être tranchés, coupés en dés, congelés et transformés en soupes, ragoûts et autres mets sains et nutritifs pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Je salue Greener Village et tous les organismes sans but lucratif qui aident les gens de la région de Fredericton et de toute la province. Notre gouvernement est fier de travailler avec eux pour trouver des solutions à divers problèmes importants, y

critical need for food security. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Gauvin: Thank you, Mr. Speaker. I want to apologize to the Premier because yesterday we missed a day that is near and dear to his heart. It was national Dance Like a Chicken Day. Sorry, sir, it won't happen again.

Maintenant que j'ai votre attention, merci beaucoup. Je vais passer à un sujet qui vous touche et qui est plus important. Hier, durant la période de questions, la ministre responsable de l'Égalité des femmes a répondu à ma collègue de Caraquet que des lettres avaient été signées et envoyées dans lesquelles il était supposément question d'argent additionnel. Ma collègue de Caraquet, faisant toujours preuve de perspicacité, savait très bien que les lettres en question ne représentaient que le statu quo.

Maintenant, Madame la ministre, je plaide auprès de vous ; ces gens ont besoin d'aide. Alors, s'il vous plait, donnez aux refuges le montant nécessaire pour offrir des services aux femmes qui en ont grandement besoin. Merci, Monsieur le président.

Ms. Mitton: Mr. Speaker, workers in this province make the world go around. They care for us and our loved ones, they teach students and help to shape the future, they prepare and serve food, and they drive our children to school. Workers are the ones who also create the wealth. But there is a disregard for workers in this province by this government. Whether it is the refusal to guarantee paid sick days so that workers don't have to choose between staying home sick or paying their bills or the attack on collective bargaining rights with Bill 17, it's clear that this Premier does not value workers.

10:25

Here is the latest example. New Brunswick Community College (NBCC) instructors have been without a contract since 2020, and they have finally negotiated one with their employer. Now the Premier has once again disrespected workers and the bargaining process by not approving the negotiated contract. Both sides agreed to this contract. Why can't the Premier just get on board or—better yet—step down, go home, and get out of the way?

compris le besoin crucial de sécurité alimentaire. Merci, Monsieur le président.

M. Gauvin : Merci, Monsieur le président. Je tiens à m'excuser auprès du premier ministre du fait que, hier, nous avons manqué une journée qui lui tient à cœur. C'était la journée nationale de la danse du poulet. Désolé, Monsieur, ça n'arrivera plus.

Now that I have your attention, thank you very much. I am going to move on to a more important topic that affects you. During question period yesterday, the Minister responsible for Women's Equality answered my colleague from Caraquet, saying that letters were signed and sent that were supposedly about additional money. My colleague from Caraquet, who is always insightful, knew very well that the letters were about nothing more than the status quo.

Now, Madam Minister, I beg you: these people need help. So, please, give the shelters the money they need to provide services to women who sorely need them. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, les travailleurs de la province sont le moteur de notre société. Ils prennent soin de nous et de nos proches, ils enseignent aux élèves et aident à façonner l'avenir, ils préparent et servent de la nourriture, et ils conduisent nos enfants à l'école. Ce sont aussi les travailleurs qui créent la richesse. Il y a toutefois un manque de considération à l'égard des travailleurs de la province de la part du gouvernement actuel. Qu'il s'agisse du refus de garantir des congés de maladie payés pour que les travailleurs n'aient pas à choisir entre rester chez eux quand ils sont malades ou payer leurs factures, ou de l'atteinte au droit à la négociation collective au moyen du projet de loi 17, il est clair que le premier ministre actuel accorde peu de valeur aux travailleurs.

Voici le plus récent exemple. Les enseignants du New Brunswick Community College (NBCC), qui étaient sans contrat depuis 2020, en ont finalement négocié un avec leur employeur. Or, le premier ministre a encore une fois manqué de respect envers les travailleurs et le processus de négociation en n'approuvant pas le contrat négocié. Les deux parties se sont entendues sur ce contrat. Pourquoi le premier ministre ne peut-il pas

Mr. Speaker: Members, do we have approval to revert to Introduction of Guests?

Hon. Members: Agreed.

Introduction of Guests

Hon. Ms. Johnson: Mr. Speaker, it is my pleasure today to welcome the St. John Valley Mennonite School. Jeff Wohlgemuth and his team of teachers have brought a group of students who are in Grades 5 to 9. There are 13 of them here today. They come from Williamstown, which is somewhere between Centreville and Woodstock. We'd like to thank them for coming from school to visit. Raise your hands, kids.

(Interjections.)

Hon. Ms. Johnson: There we go. There we go.

The school promotes a strong work ethic, family values, and a great sense of community in its programming. We are thrilled to have the teachers and students here.

I hope you have an opportunity to explore the architecture and history of this magnificent building and get a chance to see how the Legislature operates. Welcome. Thanks for coming. We appreciate your visit.

Oral Questions

Short-Term Rentals

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker. Every day, I get messages of frustration from New Brunswickers who are looking at the increase in property taxes and wondering how they are going to pay their bills. I'm sure I'm not alone. Today, I got a Facebook message from someone who said that he's a retired senior considering going back to work to be able to pay his property taxes. Someone else says: Well, maybe I'll sell my house and look for an apartment. Except, apartment rates are going up by 9%. We have a vacancy rate of 1%. That's not an affordable option

simplement se rallier à cette entente ou, mieux encore, se retirer, rentrer chez lui et cesser de nuire?

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, avons-nous la permission de revenir à la présentation d'invités?

Des voix : Oui.

Présentation d'invités

L'hon. M^{me} Johnson : Monsieur le président, j'ai le plaisir d'accueillir aujourd'hui la St. John Valley Mennonite School. Jeff Wohlgemuth et son équipe d'enseignants sont accompagnés d'un groupe d'élèves de la 5^e à la 9^e année. Ils sont 13 ici aujourd'hui. Ils viennent de Williamstown, entre Centreville et Woodstock. Nous aimerions les remercier d'être venus de l'école nous rendre visite. Levez la main, les enfants.

(Exclamations.)

L'hon. M^{me} Johnson : Voilà. Voilà.

L'école favorise une solide éthique de travail, des valeurs familiales et un grand esprit communautaire dans ses programmes. Nous sommes ravis d'accueillir ici les enseignants et les élèves.

J'espère que vous aurez l'occasion de découvrir l'architecture et l'histoire de ce magnifique édifice et de voir comment fonctionne l'Assemblée législative. Bienvenue. Merci d'être venus. Nous sommes reconnaissants de votre visite.

Questions orales

Locations à court terme

M^{me} Holt : Merci, Monsieur le président. Chaque jour, je reçois des messages de frustration de la part de gens du Nouveau-Brunswick qui constatent l'augmentation des impôts fonciers et qui se demandent comment ils paieront leurs factures. Je suis certaine que je ne suis pas la seule. Aujourd'hui, j'ai reçu un message sur Facebook d'un homme qui disait qu'il était une personne âgée à la retraite qui envisageait de retourner travailler pour pouvoir payer ses impôts fonciers. Une autre personne disait : Eh bien, je vendrai peut-être ma maison et je chercherai un appartement. Sauf que le prix des appartements grimpe de 9 %. Le taux d'inoccupation dans notre province est de 1 %. La

either. The housing crisis is affecting a lot of New Brunswickers.

The minister has spent the past year putting together a housing strategy and then, in the second half of last year, moving the pieces around internally to get that system in place. She has told us that everything is on the table except for a rent cap, an HST rebate on affordable builds, and property tax reform. So, I'm wondering about short-term rentals. We understood that a mayors' task force was going to be put in place. Can the minister update us on that?

Hon. Ms. Green: Thank you very much, Mr. Speaker. Yes, we had a meeting with all the municipalities to have a discussion around short-term rentals. At that time, I'd committed to a task force to look at the situation in New Brunswick and how it's affecting certain jurisdictions within New Brunswick. I committed to the end of March, and I did not make that deadline, but we've put the task force together. We have the team from Environment and Local Government and the Housing Corporation working together with the municipalities, the Union of the Municipalities, and other representatives to look at the short-term rental situation and propose some solutions that we can consider moving forward.

That work is happening, Mr. Speaker. I'm glad that she brought it up and that we can talk about it a bit more. We have many short-term rentals in New Brunswick, and it's very important to see how it does impact housing and our vacancy rate in New Brunswick. We'll continue to do that work, and I'll report back when I have more to talk about.

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker. I'll commend the member opposite for owning up to the slight delay on the mid-March commitment to start the task force. But it's been started, so I'm wondering this: Could the minister give this House a sense of either when we could expect changes to the short-term rental regulations or how long she thinks the work is going to take before something is on the table?

location n'est pas non plus une option abordable. La crise du logement touche beaucoup de gens du Nouveau-Brunswick.

La ministre a passé la dernière année à élaborer une stratégie de logement, puis, pendant la deuxième moitié de l'année dernière, elle a déplacé des éléments à l'interne pour mettre en place le système. Elle nous a dit que toutes les options étaient envisagées, à l'exception d'un plafonnement des loyers, du remboursement de la TVH pour la construction de logements abordables et d'une réforme de l'impôt foncier. Donc, je me pose des questions quant aux locations à court terme. Nous avons appris qu'un groupe de travail des maires allait être mis en place. La ministre peut-elle nous informer à ce sujet?

L'hon. M^{me} Green : Merci beaucoup, Monsieur le président. Oui, nous avons eu une réunion avec toutes les municipalités pour discuter des locations à court terme. À ce moment-là, je me suis engagée à créer un groupe de travail pour examiner la situation au Nouveau-Brunswick et déterminer comment elle touche certaines régions au Nouveau-Brunswick. Je me suis engagée pour que ce soit fait avant la fin de mars et je n'ai pas respecté ce délai, mais nous avons mis en place le groupe de travail. Il y a l'équipe d'Environnement et Gouvernements locaux et l'équipe de la Société d'habitation qui travaillent de concert avec les municipalités, l'Union des municipalités et d'autres représentants pour examiner la situation des locations à court terme et proposer des solutions que nous pourrions envisager.

Le travail est en cours, Monsieur le président. Je suis heureuse que la députée ait soulevé la question et que nous puissions en parler davantage. Il y a beaucoup de locations à court terme au Nouveau-Brunswick, et il est très important d'examiner leurs effets sur le logement et sur notre taux d'inoccupation au Nouveau-Brunswick. Nous poursuivrons le travail, et j'y reviendrai lorsque j'en aurai plus à dire à ce sujet.

M^{me} Holt : Merci, Monsieur le président. Je vais faire l'éloge de la députée d'en face pour avoir avoué le léger retard concernant son engagement à créer le groupe de travail avant la mi-mars. Toutefois, le groupe a été mis en place, et je me demande donc ceci : La ministre nous donnerait-elle une idée du moment où nous pourrions nous attendre à voir des changements apportés aux règlements entourant la location à court terme ou du temps que prendra le

Hon. Ms. Green: Thank you very much, Mr. Speaker. When we met with the municipalities early in the new year, we shared the data we had received from the study completed by the Department of Tourism, Heritage and Culture. To give them a taste of the information that they would have to consider in moving forward, we gave them a snapshot of what it looked like in the province where the short-term rentals seemed to be centrally located. That information has been provided to them. They are looking at this right now.

The goal is to have the task force work through the next few months and, by the end of summer, have something to report back on with some recommendations. This fall, we should have some information on what the task force's recommendations are and how we can implement some changes here in New Brunswick. We need to make sure that we acknowledge that short-term rentals are also part of the housing spectrum. We need to understand how they impact our vacancy rates.

10:30

We will continue to work with that group, and I will be happy to bring that back to this House in the fall when I'm sitting on this side again. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Holt : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis contente de recevoir cette information selon laquelle il y a un plan, et nous allons attendre de voir quelles sont les recommandations à la fin de l'été.

Logement

Cela étant dit, il y a une autre chose que j'aimerais savoir. Les municipalités nous demandent beaucoup de choses pour les aider à affronter la crise du logement. Elles veulent faire le travail dans les collectivités, mais il y a des lois provinciales qui les empêchent de le faire, parce qu'elles limitent leur accès à des biens vacants lorsqu'il y a des choses à faire. Pouvez-vous nous dire ce que vous faites aussi...

travail, à son avis, avant que des options ne soient présentées?

L'hon. M^{me} Green : Merci beaucoup, Monsieur le président. Lorsque nous avons rencontré les municipalités au début de la nouvelle année, nous leur avons communiqué les données que nous avons obtenues grâce à l'étude réalisée par le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture. Afin de fournir aux municipalités un aperçu des renseignements dont elles auraient à tenir compte pour aller de l'avant, nous leur avons donné un instantané de la situation dans la province, où les locations à court terme semblaient situées au centre de la province. Ces renseignements leur ont été fournis. Elles examinent le tout en ce moment.

L'objectif consiste à ce que le groupe de travail oeuvre pendant les prochains mois et à ce qu'il ait, d'ici à la fin de l'été, un document à présenter, assorti de recommandations. Cet automne, nous devrions avoir des renseignements sur les recommandations du groupe de travail et sur la façon dont nous pouvons apporter des changements ici, au Nouveau-Brunswick. Nous devons nous assurer de reconnaître que les locations à court terme font aussi partie de l'éventail de logements. Nous devons comprendre quels sont leurs effets sur nos taux d'inoccupation.

Nous continuerons à travailler avec le groupe de travail, et je serai heureuse de faire rapport à la Chambre à l'automne lorsque je siégerai de nouveau de ce côté-ci. Merci, Monsieur le président.

Ms. Holt: Thank you very much, Mr. Speaker. I'm happy to learn that there is a plan, and we are going to wait and see what the recommendations are at the end of the summer.

Housing

That being said, there is something else I would like to know. The municipalities are asking us for a lot of things to help them deal with the housing crisis. They want to do the work in the communities, but there are provincial Acts that prevent them from doing it because they limit their access to unoccupied property when there are things to do. Can you tell us what you are doing as well...

On top of short-term rental regulations, what are you doing to address the concerns that municipalities are asking about so that they can tackle the housing crisis with real urgency?

Hon. Ms. Green: Thank you very much, Mr. Speaker. I might have missed just a little bit in the middle of that. We are also working with our federal counterparts on all aspects related to housing and the different issues that provinces are experiencing. We are working very closely with the Minister of Housing who, quite fortunately, is from Atlantic Canada. He does understand that the situation in Atlantic Canada can be a little different than in other parts of the country.

We are a much more rural province, Mr. Speaker. Therefore, our needs are different. We have much stronger needs for infrastructure and supports around infrastructure so that we have the water, sewer, and roadways to support new housing developments. We're working very closely with our federal counterparts to make sure that the actions that we, as a province, take don't impact the actions that the federal government is taking. That's the important piece about having close relationships not only with the federal government but also with our municipal governments. They're doing a lot of work on the ground, and we need to make sure that we're working hand in hand with them as well.

Mr. Speaker: Thank you.

Ms. Holt: I just have a little point of clarification, Mr. Speaker. The question was about municipalities and their requests for changes to regulations at the municipal level in order to access vacant and derelict properties and do the things that they need to do. I appreciate the work with the federal government. Is there work happening on the side of the provincial government to support the requests of municipalities?

Hon. Ms. Green: Thank you very much, Mr. Speaker. There is absolutely a large amount of work going on with municipalities and with our partners at Environment and Local Government because it's

En plus des règlements régissant la location à court terme, que faites-vous pour répondre aux préoccupations des municipalités de sorte qu'elles puissent s'attaquer de toute urgence à la crise du logement?

L'hon. M^{me} Green : Merci beaucoup, Monsieur le président. J'ai peut-être manqué une petite partie de l'explication, au milieu. Nous travaillons aussi avec nos homologues fédéraux concernant tous les aspects liés au logement et les différentes difficultés que connaissent les provinces. Nous travaillons en étroite collaboration avec le ministre du Logement qui, fort heureusement, vient du Canada atlantique. Il comprend effectivement que la situation au Canada atlantique peut être un peu différente de celle d'autres régions du pays.

Notre province est beaucoup plus rurale que d'autres, Monsieur le président. Par conséquent, nos besoins sont différents. Nous avons des besoins beaucoup plus importants en matière d'infrastructure et de mesures de soutien liées aux infrastructures pour faire en sorte que nous ayons l'eau, les égouts et les routes nécessaires pour soutenir les nouveaux ensembles résidentiels. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos homologues fédéraux pour nous assurer que les mesures que nous prenons en tant que province n'ont pas d'incidence sur les mesures que prend le gouvernement fédéral. Voilà ce qui est important dans l'établissement de relations étroites non seulement avec le gouvernement fédéral, mais aussi avec nos administrations municipales. Elles accomplissent beaucoup de travail sur le terrain, et nous devons nous assurer de collaborer aussi avec elles.

Le président : Merci.

M^{me} Holt : J'ai simplement une petite précision à apporter, Monsieur le président. La question portait sur les municipalités et sur leurs demandes de modifications des règlements à l'échelle municipale pour qu'elles aient accès à des biens vacants et abandonnés et qu'elles puissent faire ce qu'elles ont à faire. Je suis consciente du travail qui est accompli avec le gouvernement fédéral. Du travail est-il en cours du côté du gouvernement provincial pour appuyer les demandes des municipalités?

L'hon. M^{me} Green : Merci beaucoup, Monsieur le président. Il y a certainement beaucoup de travail qui est accompli de concert avec les municipalités et avec nos partenaires à Environnement et Gouvernements locaux, car il s'agit vraiment d'une collaboration.

really hand in hand. We're supporting the work that the communities are doing.

We saw a news article about Fredericton looking at modular builds to speed up construction. Communities are looking at what they can do for their own community to really be part of the solution on this housing crisis.

Each community is approaching it slightly differently, but we're working closely, hand in hand, with each and every one of them all over the province and with our municipal organizations as well. Each community knows its own people and what it needs more than we do, so that's why it's so incredibly important to work hand in hand with communities. We may have one solution that works in Fredericton, but it may be a little bit different in Saint John, Moncton, Bathurst, Campbellton, or a small community. It's important to keep those relationships going, and it happens every day, Mr. Speaker.

Long-Term Care

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker. I'd like to shift to a slightly different version of the housing crisis and specifically to how it is affecting seniors in New Brunswick right now. I know that, last week, there was a lot of excitement about the announcement of a new nursing home in Oromocto. We are hearing from seniors about the challenges they're facing in getting access to home care and getting access to long-term care facilities. From long-term care leaders across the province, we hear about their challenges in finding the staff that they need to care for these senior New Brunswickers because of the wage problems that we're having, the lack of a signed contract, and the insufficient funding to secure safe environments for seniors in New Brunswick.

I know that this is something that the Minister responsible for Seniors cares about deeply. I wonder whether she can tell me what we are doing to ensure that when that Oromocto nursing home opens, it will have the staff and the funding environment to properly care for the seniors of New Brunswick.

Nous appuyons le travail que les collectivités accomplissent.

Nous avons vu un article de journal à propos de Fredericton qui envisage la construction modulaire pour accélérer la construction. Les collectivités examinent ce qu'elles peuvent faire pour leur propre population pour vraiment contribuer à résoudre la crise du logement.

Chaque collectivité aborde le tout de façon légèrement différente, mais nous travaillons en étroite collaboration avec chacune d'entre elles aux quatre coins de la province et aussi avec nos organismes municipaux. Chaque collectivité connaît ses gens et ses besoins mieux que nous ; c'est pourquoi il est extrêmement important de travailler en étroite collaboration avec les collectivités. Nous avons peut-être une solution qui fonctionne pour Fredericton, mais elle peut être un peu différente à Saint John, à Moncton, à Bathurst, à Campbellton ou dans une petite collectivité. Il importe de maintenir de telles relations, et cela se produit tous les jours, Monsieur le président.

Soins de longue durée

M^{me} Holt : Merci, Monsieur le président. J'aimerais passer à une version légèrement différente de la crise du logement et en particulier à la façon dont elle touche en ce moment les personnes âgées du Nouveau-Brunswick. Je sais que, la semaine dernière, l'annonce de la construction d'un nouveau foyer de soins à Oromocto a suscité beaucoup d'enthousiasme. Les personnes âgées nous parlent des défis avec lesquels elles sont aux prises pour avoir accès à des soins à domicile et pour avoir accès à un établissement de soins de longue durée. Des responsables d'établissement de soins de longue durée partout dans la province nous parlent de la difficulté qu'ils ont à trouver le personnel qu'il leur faut pour prendre soin des personnes âgées du Nouveau-Brunswick en raison de nos problèmes liés aux salaires, de l'absence d'un contrat signé et de l'insuffisance des fonds pour assurer un milieu sécuritaire aux personnes âgées du Nouveau-Brunswick.

Je sais que c'est un sujet qui tient beaucoup à coeur à la ministre responsable des Aînés. Je me demande si elle peut me dire ce qui est fait pour voir à ce que le foyer de soins d'Oromocto soit doté, dès son ouverture, du personnel et des fonds nécessaires pour que les personnes âgées du Nouveau-Brunswick soient convenablement soignées.

Hon. Ms. Green: Thank you very much, Mr. Speaker. There have certainly been some discussions in this House about seniors and the needs of seniors. These include issues related to housing and when people are ready to transition to new housing from where they may have raised their families. That is certainly something that we're addressing within the *Housing for All* strategy. We are looking for opportunities there, but also, as the Minister of Social Development, I am working very closely with the Minister responsible for Seniors, looking at the issues that families have.

10:35

This week, there was an article about seniors and the cost of providing services to seniors within their own homes. We are working through all these things, Mr. Speaker, to make sure we support seniors with the needs they have now so that we can keep them in their homes longer, if possible, and we can have the right transitions for them through special care homes and nursing homes. We are looking at all the criteria and regulations around that to ensure we provide the very best service for New Brunswick seniors. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Holt : Merci, Monsieur le président. Je suis contente de voir que la ministre se rend compte qu'il s'agit d'un enjeu et qu'il faut y travailler maintenant ; je suis complètement d'accord sur cela. Toutefois, elle a aussi dit qu'elle ferait du travail de soutien, alors que le problème est clair : Le programme de rémunération pour le personnel préposé aux soins des pensionnaires dans les foyers de soins et aux soins à domicile ne reçoit pas un financement suffisant de la part du gouvernement pour attirer des gens vers ces postes.

We need to get the contract negotiated with urgency, and we need to see support given to the caregiving sector. We've put forward proposals about how that could be done, which the government has rejected. I'd like specifics from the minister on what is being done to address the wage and labour crisis in long-term care.

L'hon. M^{me} Green : Merci beaucoup, Monsieur le président. Il y a certainement eu des discussions à la Chambre au sujet des personnes âgées et de leurs besoins. Cela comprend les difficultés liées au logement et le moment où les gens sont prêts à faire la transition entre le domicile où ils ont peut-être élevé leur famille et un nouveau logement. Ce sont certainement des éléments auxquels nous nous attaquons dans la stratégie *Un logement pour tous*. Nous cherchons des possibilités à cet égard, mais, à titre de ministre du Développement social, je travaille aussi en étroite collaboration avec la ministre responsable des Aînés afin d'examiner les difficultés que connaissent les familles.

Cette semaine, un article a été publié à propos des personnes âgées et du coût de la prestation de services aux personnes âgées dans leur domicile. Nous travaillons à toutes ces questions, Monsieur le président, afin de nous assurer d'apporter un soutien aux personnes âgées concernant leurs besoins actuels pour qu'elles puissent demeurer chez elles plus longtemps, si possible, et afin que nous puissions leur offrir les bonnes mesures de transition par l'intermédiaire des foyers de soins spéciaux et des foyers de soins. Nous examinons tous les critères et les règlements à ce sujet afin de fournir le meilleur service qui soit aux personnes âgées du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker. I'm happy to see that the minister realizes this is an issue and that work must be done on it now; I completely agree with that. However, she also said she would do the supporting work when the problem is clear: The proposed compensation package for staff who care for nursing home residents and those receiving home care is not getting enough funding from the government to attract people to these positions.

Nous devons faire en sorte que le contrat soit négocié de toute urgence, et nous devons voir à ce qu'un soutien soit apporté au secteur de la prestation des soins. Nous avons présenté des propositions sur la façon dont cela pourrait se faire, propositions que le gouvernement a rejetées. J'aimerais obtenir des précisions de la part de la ministre concernant les mesures en oeuvre pour remédier à la crise liée aux salaires et au personnel dans le secteur des soins de longue durée.

Hon. Ms. Green: Thank you very much, Mr. Speaker. There were a number of wage increases included in the budget this year. I'll pull them up while you're asking my next question. I'll pull up those exact numbers. In our budget, we have added wage increases for the very critical workers who are working in our special care homes and our nursing homes and who are providing service to our seniors and our most vulnerable New Brunswickers.

We are working with the groups that represent the workers in the nursing homes to make sure that we're meeting the needs of those workers. They are a very important part of making sure that seniors are happy and healthy as they are aging and still contributing to the province. This is a very important issue. We are on top of this. We are working very closely with all the support organizations to ensure that we're providing the necessary wages. Mr. Speaker, we will continue to do that going forward and will continue to make changes as required. Thank you very much.

Collèges communautaires

M. M. LeBlanc : Monsieur le président, il est évident que les relations de travail dans cette province sont à un niveau historiquement bas. Le mouvement syndical se sent de plus en plus oublié par ce gouvernement. Malgré les trois changements de ministres chargés des relations de travail depuis mon élection, il y a un an, il n'y a eu aucune amélioration dans les relations. Il est clair que les décisions ne reposent, en fin de compte, que sur le premier ministre.

Voici ma question pour le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail : Le personnel enseignant des collèges communautaires est actuellement dans une impasse, même si les deux parties à la table se sont entendues sur une offre respectable pour tout le monde ; alors, pourquoi l'ingérence du premier ministre? De plus, compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre actuelle, comment entend-il atténuer l'intensité des actions de grève éventuelles qui pourraient entraver nos collèges communautaires? Merci, Monsieur le président.

Hon. Mr. Turner: Well, thank you, through you, Mr. Speaker, to the member opposite. Post-Secondary Education, Training and Labour is actually working in

L'hon. M^{me} Green : Merci beaucoup, Monsieur le président. Un certain nombre d'augmentations salariales étaient prévues dans le budget de cette année. Je vais sortir les chiffres pendant que vous me poserez la prochaine question. Je vais sortir les chiffres exacts. Dans notre budget, nous avons ajouté des augmentations salariales pour les travailleurs vraiment essentiels qui oeuvrent dans nos foyers de soins spéciaux et nos foyers de soins et qui fournissent des services à nos personnes âgées et aux personnes les plus vulnérables au Nouveau-Brunswick.

Nous travaillons avec les groupes qui représentent le personnel dans les foyers de soins pour nous assurer de répondre aux besoins des membres du personnel. Le personnel constitue un élément très important des efforts pour faire en sorte que les personnes âgées soient heureuses et en santé à mesure qu'elles vieillissent mais contribuent encore à la province. Le dossier est très important. Nous avons la situation bien en main. Nous travaillons en étroite collaboration avec tous les organismes de soutien pour veiller à ce que nous fournissions les salaires nécessaires. Monsieur le président, nous continuerons d'agir ainsi dans l'avenir et nous continuerons d'apporter des changements au besoin. Merci beaucoup.

Community Colleges

Mr. M. LeBlanc: Mr. Speaker, it's obvious that labour relations in this province are at a historic low. The labour movement is feeling more and more neglected by this government. Despite having a change in the minister responsible for labour relations three times since my election one year ago, nothing has been done to improve relations. It's clear that, at the end of the day, the decisions rest only with the Premier.

Here is my question for the Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour: Community college instructors are currently at an impasse, even though both parties at the table feel heard regarding a respectable offer for everyone; so why the interference from the Premier? As well, considering the current labour shortage, how does he intend to alleviate the intensity of the potential strike action that could jeopardize our community colleges? Thank you, Mr. Speaker.

L'hon. M. Turner : Eh bien, par votre entremise, Monsieur le président, je remercie le député d'en face. Éducation postsecondaire, Formation et Travail

a number of different areas throughout the province to increase our workforce development. In particular, we are working with our community colleges first of all. We're increasing the number of trades that we recognize, such as Red Seal carpenters, plumbers, and electricians—all the trades required to build the houses we need to move this province forward economically. We need houses. We can create jobs and employment, and we can also welcome students from all over the world, but it all begins with the training of those students in our community colleges and postsecondary institutions.

Then, we can go into health care. We're also working to increase the number of seats in our province's health care programs to make sure the health care sector has the number of people that it needs to keep our province safe. We'll use Oulton College as an example. We just launched a program with Oulton College to develop nurses for the province. In the very near future, within the next month or so, we'll be recognizing Beal University—

Mr. Speaker: Thank you, minister.

Mr. M. LeBlanc: Mr. Speaker, you can add as many fields of study as you want and you can increase the number of students as much as you want, but if you have no teachers to teach, you have no institutions.

The situation regarding labour relations is deeply concerning, as evidenced by the recent impasse between CCNB and NBCC and their teachers, which ended up on the Premier's desk. Given the critical labour shortage our province is facing, what concrete steps will the ministers take to make sure that we still have seats in those classes come September?

10:40

Hon. Mr. Turner: Thank you very much. Mr. Speaker, through you to the member opposite, it's really obvious where the questions are coming from—the gallery and the audience that's here. The members

oeuvre en fait dans un certain nombre de secteurs d'un bout à l'autre de la province pour accroître notre perfectionnement de la main-d'oeuvre. En particulier, nous travaillons d'abord avec nos collèges communautaires. Nous avons augmenté le nombre de métiers que nous reconnaissons, comme ceux de charpentier, de plombier et d'électricien désignés Sceau rouge, soit tous les métiers nécessaires pour faire construire les maisons dont nous avons besoin afin de faire progresser la province d'un point de vue économique. Nous avons besoin de maisons. Nous pouvons créer des emplois et de l'emploi, et nous pouvons aussi accueillir des étudiants des quatre coins du monde, mais le tout commence par la formation de ces étudiants dans nos collèges communautaires et nos établissements d'enseignement postsecondaire.

Puis, nous pouvons passer au secteur de la santé. Nous nous efforçons d'accroître le nombre de places au sein des programmes de soins de santé de notre province afin de faire en sorte que le secteur des soins de santé compte le nombre de personnes nécessaires pour assurer la sécurité de notre province. Prenons l'exemple du Oulton College. Nous venons de lancer un programme avec le Oulton College pour former des infirmières et des infirmiers dans la province. Dans un avenir très rapproché, au cours du prochain mois environ, nous reconnaitrons la Beal University...

Le président : Merci, Monsieur le ministre.

M. M. LeBlanc : Monsieur le président, vous pouvez ajouter autant de domaines d'études que vous voulez et vous pouvez augmenter le nombre d'étudiants autant que vous voulez, mais, si vous n'avez pas le personnel enseignant pour enseigner, vous n'avez pas d'établissement.

La situation entourant les relations de travail est profondément préoccupante, comme en témoigne la récente impasse entre le CCNB, le NBCC et le personnel enseignant, le tout s'étant retrouvé sur le pupitre du premier ministre. Étant donné la grave pénurie de main-d'oeuvre avec laquelle notre province est aux prises, quelles mesures concrètes le ministre prendra-t-il pour faire en sorte que nous ayons toujours des places dans les classes en question en septembre?

L'hon. M. Turner : Merci beaucoup. Par votre entremise, Monsieur le président, je signale au député d'en face qu'il est vraiment évident d'où proviennent les questions : des tribunes et de l'auditoire qui s'y

are playing to the crowd that's in the building. That's fine, because the teachers at CCNB and NBCC in our province are extremely important to our pipeline. They make sure that we have a continual flow of students and that they are ready for the fall.

Having said that, we, as a province, are not involved in the negotiations. It is between NBCC and the union representing the teachers. They are the ones who are doing the negotiations. We, as a government, are obviously there when they reach a settlement and reach an agreement. They will bring it forward for us to look at. We look forward to that opportunity.

At the same time, it's not something that we get involved with. These are labour negotiations. It's not something that we are a part of, per se, because NBCC is run by a board of directors, as the member knows well. He was once an EA in that department. He knows how the system works, Mr. Speaker. I don't understand why today, all of a sudden, this is a major concern. He knows the answer to that.

Mr. M. LeBlanc: Mr. Speaker, where to begin? Yes, we will defend the rights of workers in this House every day we can. Unlike the government, we won't go to court and waste taxpayers' money there when all we want is to have workers who are fairly compensated and who have their rights respected.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Mr. M. LeBlanc: It's not about their being here in the gallery. Because workers matter, we have fought for them time and time again, at every opportunity we've had, unlike this government. It would rather spend money on outside consultants and glamorous travel around the world when it should be starting to compensate the workers of our province.

trouve. Les parlementaires veulent impressionner la galerie, soit la foule qui est dans l'édifice. C'est correct, parce que le personnel enseignant au CCNB et au NBCC de notre province est extrêmement important pour notre système. Il s'assure qu'il y a un flot continu d'étudiants et qu'il est prêt pour l'automne.

Cela dit, en tant que province, nous ne participons pas aux négociations. Celles-ci se déroulent entre le NBCC et le syndicat qui représente le personnel enseignant. Ce sont eux qui mènent les négociations. En tant que gouvernement, nous sommes évidemment là lorsqu'ils parviennent à un règlement et en arrivent à une entente. Ils nous présenteront le tout pour que nous l'examinions. Nous nous réjouissons de cette possibilité.

Cependant, ce ne sont pas des négociations auxquelles nous participons. Il s'agit de négociations collectives. Ce ne sont pas des négociations auxquelles nous prenons part en principe parce que le NBCC est dirigé par un conseil d'administration, comme le député le sait bien. Ce dernier a déjà été chef de cabinet au sein du ministère responsable. Il sait comment fonctionne le système, Monsieur le président. Je ne comprends pas pourquoi aujourd'hui, tout à coup, il s'agit d'une préoccupation importante. Le député connaît la réponse.

M. M. LeBlanc : Monsieur le président, par où commencer? Oui, nous défendrons les droits des travailleurs à la Chambre chaque jour que nous pourrons le faire. Contrairement au gouvernement, nous n'irons pas devant les tribunaux gaspiller l'argent des contribuables quand tout ce que nous voulons, c'est que les travailleurs soient bien rémunérés et que leurs droits soient respectés.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. M. LeBlanc : La présence des gens dans les tribunes n'y est pour rien. Parce que les travailleurs sont importants, nous nous sommes battus pour eux à maintes reprises, à chaque occasion que nous avons eue, contrairement au gouvernement actuel. Ce dernier préfère dépenser de l'argent pour des consultants externes et des voyages de luxe autour du monde alors qu'il devrait commencer à rémunérer les travailleurs de notre province.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Mr. M. LeBlanc: What will the minister do to make sure that the school year is not altered come September? When will it make sure that there is a fair deal for teachers who have such a vital role representing our education system in this province?

Hon. Mr. Steeves: Thank you for the question and thank you for the talk this morning. I love that the opposition members say that it's not because there are people in the gallery. No, of course not. The opposition members just happened to talk about it today. Do they talk about it every day? They don't talk about it every day. Do they talk about it every week? No, they don't. Do they talk about it every month? No, they don't.

The fact of the matter is that this is built on relationships. These are relationships between the union and government and then Cabinet. There is a way to do this. We certainly don't do it on the floor of the Legislature. We do negotiations with the union and government. Once those negotiations have been fulfilled within the mandate, they are then brought to Cabinet. It's as simple as that. It's a simple process, Mr. Speaker. That is what we are doing with not only those workers but also workers in a number of unions. Active negotiations continue.

Mesures d'urgence

M. J. LeBlanc: Monsieur le président, le 1^{er} mai 2024, le directeur de l'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick a informé le président de la New Brunswick Ground Search and Rescue Association que, à compter de 2024, soit cette année, l'association ne recevrait plus sa subvention annuelle de 80 000 \$. Il existe actuellement neuf équipes dans l'ensemble de la province qui fournissent un soutien crucial lors des situations d'urgence pour aider les gens du Nouveau-Brunswick à rentrer chez eux sains et saufs.

Monsieur le président, ma question s'adresse au ministre de la Sécurité publique. Pourquoi le financement de ces organismes, qui fournissent un

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. M. LeBlanc : Que fera le ministre pour faire en sorte que l'année collégiale ne soit pas modifiée en septembre? À quel moment le gouvernement s'assurera-t-il qu'il y a une entente équitable pour le personnel enseignant qui joue un rôle essentiel afin de représenter notre système d'éducation dans la province?

L'hon. M. Steeves : Merci de la question et merci de la discussion de ce matin. J'aime beaucoup le fait que les parlementaires de l'opposition disent que la présence de gens dans les tribunes n'y est pour rien. Non, bien sûr que non. Comme par hasard, les parlementaires de l'opposition ont parlé de la situation aujourd'hui. En parlent-ils chaque jour? Ils n'en parlent pas chaque jour. En parlent-ils chaque semaine? Non. En parlent-ils chaque mois? Non.

Le fait est que le tout se fonde sur des relations. Il y a des relations entre le syndicat et le gouvernement, puis le Cabinet. Il y a une façon de procéder. Nous ne procédons certainement pas à négocier à l'Assemblée législative. Les négociations se déroulent entre le syndicat et le gouvernement. Une fois que les négociations sont achevées conformément au mandat, le résultat est ensuite présenté au Cabinet. C'est aussi simple que cela. Il s'agit d'un processus simple, Monsieur le président. C'est ainsi que nous procédons non seulement en ce qui concerne les travailleurs en question, mais aussi en ce qui concerne ceux qui font partie d'un certain nombre de syndicats. Des négociations actives se poursuivent.

Emergency Measures

Mr. J. LeBlanc: Mr. Speaker, on May 1, 2024, the Director of the New Brunswick Emergency Measures Organization informed the President of the New Brunswick Ground Search and Rescue Association that, beginning in 2024, so this year, the association would no longer receive its annual \$80 000 grant. There are currently nine teams throughout the province that provide crucial support in emergency situations to help New Brunswickers return home safe and sound.

Mr. Speaker, my question is for the Minister of Public Safety. Why has the funding for these organizations,

service d'urgence en temps de crise partout dans la province, a-t-il été supprimé?

Hon. Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. I appreciate that question. It gives us a chance to highlight the important work that the New Brunswick Emergency Measures Organization does every time there is a disaster in this province. We know that, in the past, whether there has been flooding or fires, our team has worked very effectively on the ground with a lot of the volunteer associations such as fire departments and other local emergency measures operations. They work collaboratively to ensure the issues are resolved as quickly as possible.

In relation to what the member is mentioning, again, we're going to continue to look at every aspect to ensure that we have a robust system that works on the ground for the people who need it the most and that it's timely. When these disasters hit, people don't want to be put in a place where they have to wait for an exorbitant amount of time to get relief. We are working very effectively. I think our team is doing a great job. We are going to continue to enhance, build, and be better. We know that storms come and incidents happen. We'll be ready when they do.

M. J. LeBlanc : Ma question pour le ministre portait sur les raisons qui expliquent la suppression du financement de 80 000 \$, Monsieur le président. Les équipes de recherche et de sauvetage au sol du Nouveau-Brunswick utilisent cet argent pour payer les assurances responsabilité civile, le système de cartographie, le système d'appel, le système de données et deux rencontres annuelles. L'argent aide les équipes à préparer le budget d'exploitation de 2 500 \$ par équipe.

10:45

Si l'association en question ne reçoit pas cette somme annuelle, elle ne pourra pas survivre. Cela signifie que chaque équipe n'aura aucun argent pour payer les immatriculations, les assurances et les réparations des véhicules. Ma question est simple : Quel est le plan du gouvernement pour assurer la sécurité des gens du Nouveau-Brunswick, sans l'aide de plus de 300 bénévoles dévoués qui n'auront plus les fonds

which provide emergency services in times of crisis throughout the province, been cut?

L'hon. M. Austin : Merci, Monsieur le président. Je vous remercie de la question. Elle nous donne l'occasion de souligner le travail important que l'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick accomplit chaque fois qu'une catastrophe survient dans la province. Nous savons que, par le passé, qu'il y ait eu des inondations ou des incendies, notre équipe a travaillé de façon très efficace sur le terrain avec un grand nombre d'associations bénévoles, comme des services d'incendie et d'autres organismes locaux chargés des mesures d'urgence. Les divers intervenants travaillent en collaboration pour faire en sorte que les difficultés soient résolues le plus rapidement possible.

En ce qui concerne ce que mentionnait le député, encore une fois, nous continuerons d'examiner chaque aspect afin de nous assurer que nous avons un système solide qui fonctionne sur le terrain pour les gens qui en ont le plus besoin et qui est rapide. Lorsque des catastrophes du genre frappent, les gens ne veulent pas devoir se rendre dans un endroit où ils auront à attendre pendant une période interminable avant de recevoir de l'aide. Nous travaillons de manière très efficace. Je pense que notre équipe fait de l'excellent travail. Nous continuerons à améliorer et à bâtir le système et à être meilleurs. Nous savons que des tempêtes et des incidents surviennent. Nous serons prêts lorsqu'ils surviendront.

Mr. J. LeBlanc: My question for the minister was about why the \$80 000 in funding was cut, Mr. Speaker. New Brunswick ground search and rescue teams use this money to pay for liability insurance, the mapping system, the call system, information systems, and two meetings annually. The money helps teams prepare the operating budget of \$2 500 per team.

If the association doesn't get this annual amount, it won't survive. This means the individual teams will not have any money to pay for registration, insurance, or vehicle repairs. My question is simple: What is the government's plan to ensure New Brunswickers are safe without the help of the more than 300 dedicated

nécessaires pour dispenser efficacement leurs services?

Hon. Mr. Austin: Mr. Speaker, this innuendo that we are somehow not supporting or funding volunteer operations is frankly just nonsense. We put a lot of money into our volunteer organizations to do the work that needs to be done.

Now, if the member opposite is worried about \$80 000 over the multiplied millions of dollars that we put through DFAs to ensure that communities, residents, and homeowners get the help they need when they need it, then we can have that debate. But I can tell you that we're going to operate in a way that is effective, that is direct, and that is going to help people when they need it the most. What we're not going to do is to continue to simply bounce around and hope that disasters mitigate themselves. We are working effectively on mitigation and recovery, and we're going to continue to do so because we on this side of the House get it done. Thank you, Mr. Speaker.

Workers

Ms. Mitton: Mr. Speaker, today marks 18 months since the Legislature directed the law amendments committee to carry out a study on Bill 27, which would grant paid sick leave to all New Brunswick workers. It has been over a year since that committee requested that the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour undertake a review of the issue of paid sick days. It has been six months since the public consultations ended on December 11, 2023, yet we have heard radio silence from this government on the report and what the government plans to do with it.

Paid sick days have many benefits, including reducing absenteeism, facilitating recruitment, improving morale, and fostering retention. Will the Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour bring forward a bill to give all New Brunswick workers access to paid sick leave this spring?

volunteers who will no longer have the required funds to provide their services effectively?

L'hon. M. Austin : Monsieur le président, l'insinuation que nous n'appuyons pas ni ne finançons d'une façon ou d'une autre les organismes bénévoles n'est franchement pas logique. Nous versons beaucoup d'argent à nos organismes bénévoles pour qu'ils accomplissent le travail qui doit être fait.

Par ailleurs, si le député d'en face s'inquiète de la somme de 80 000 \$ comparativement aux nombreux millions de dollars que nous versons par l'intermédiaire des programmes d'aide financière en cas de catastrophe pour que les collectivités, les résidents et les propriétaires reçoivent l'aide dont ils ont besoin quand ils en ont besoin, alors nous pouvons en débattre. Toutefois, je peux vous dire que nous interviendrons d'une façon qui est efficace, qui est directe et qui aidera les gens lorsqu'ils en auront le plus besoin. Ce que nous ne ferons pas, c'est de continuer à simplement passer d'une crise à l'autre et à espérer que les catastrophes se régleront toutes seules. Nous travaillons efficacement à l'atténuation des répercussions et au rétablissement, et nous continuerons d'agir ainsi parce que nous, de ce côté-ci de la Chambre, nous accomplissons le travail. Merci, Monsieur le président.

Travailleurs

M^{me} Mitton : Monsieur le président, il y a 18 mois aujourd'hui, l'Assemblée législative a enjoint au Comité de modification des lois de mener une étude au sujet du projet de loi 27, lequel permettrait d'accorder des congés de maladie payés à tous les travailleurs du Nouveau-Brunswick. Cela fait plus d'un an que le comité a demandé que le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail entreprenne un examen de la question des congés de maladie payés. Cela fait six mois depuis que les consultations publiques se sont terminées le 11 décembre 2023 ; pourtant, c'est le silence radio de la part du gouvernement en ce qui concerne le rapport et ce que le gouvernement prévoit en faire.

Les congés de maladie payés comportent de nombreux avantages ; ils permettent, entre autres, de réduire l'absentéisme, de faciliter le recrutement, d'améliorer le moral et de favoriser le maintien en poste. Le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail présentera-t-il un projet de loi afin de donner accès ce printemps à tous les

Hon. Mr. Turner: Thank you, Mr. Speaker, and through you to the member opposite, thank you for the question, first of all. The government continues to examine the *Employment Standards Act* with regard to legislated sick leave, and we recognize the need for balance between various industry perspectives. We have been talking not only to the workers but also to the employers throughout this province to make sure we have a balance before we bring anything forward for government approval.

Obviously, it's important to recognize that workers need sick leave and deserve to have that protection, but at the same time, employers also need... It is not necessary to have government legislation in the workplace all the time. It's important that employers have the opportunity to be competitive among themselves. In other words, they want to retain workers because workers, especially good workers, are in short supply, as we all know. This is one area that employers have where they can be competitive to make sure that their workers have safeguards in case of sickness in the workplace—

Mr. Speaker: Thank you, minister.

Ms. Mitton: Mr. Speaker, I believe every single worker deserves the right to have multiple paid sick days, and this government clearly has no plans to implement paid sick leave for all New Brunswick workers this spring.

A robust public consultation process was already undertaken on this bill. We had public committee hearings where chambers of commerce, the CFIB, the Federation of Labour, the Common Front for Social Justice, the Cancer Society, and others made their views known. CFIB presented findings stating that over half its members favoured some form of paid sick days. The bill even included provisions to create a fund to help employers with the transition to providing additional sick leave.

travailleurs du Nouveau-Brunswick à des congés de maladie payés?

L'hon. M. Turner : Merci, Monsieur le président, et par votre entremise, je remercie d'abord la députée d'en face de la question. Le gouvernement continue d'examiner la *Loi sur les normes d'emploi* en ce qui a trait aux congés de maladie légiférés, et il reconnaît la nécessité d'avoir un équilibre entre les diverses perspectives de l'industrie. Nous parlons non seulement aux travailleurs, mais aussi aux employeurs d'un bout à l'autre de la province pour nous assurer de trouver un équilibre avant de présenter une mesure aux fins d'approbation par le gouvernement.

Manifestement, il importe de reconnaître que les travailleurs ont besoin de congés de maladie et méritent d'avoir une telle protection, mais, en même temps, les employeurs ont aussi besoin... Il n'est pas nécessaire d'avoir tout le temps des mesures législatives gouvernementales en milieu de travail. Il importe que les employeurs aient l'occasion d'être concurrentiels entre eux. En d'autres mots, ils veulent maintenir en poste leurs travailleurs parce que les travailleurs, surtout les bons travailleurs, se font rares, comme nous le savons tous. Il s'agit d'un domaine dans lequel les employeurs peuvent être concurrentiels pour veiller à ce que leurs travailleurs disposent de mesures de protection en cas de maladie en milieu de travail...

Le président : Merci, Monsieur le ministre.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, je crois que chaque travailleur mérite le droit d'avoir de nombreux congés de maladie payés, mais il est évident que le gouvernement n'a pas l'intention d'instaurer ce printemps des congés de maladie payés pour tous les travailleurs du Nouveau-Brunswick.

Un solide processus de consultations publiques a déjà été entrepris au sujet du projet de loi. Le comité a tenu des audiences publiques où des chambres de commerce, la FCEI, la Fédération des travailleuses et travailleurs, le Front commun pour la justice sociale, la Société du cancer et d'autres ont fait connaître leur point de vue. La FCEI a présenté des résultats indiquant que plus de la moitié de ses membres étaient favorables à une forme ou une autre de congés de maladie payés. Le projet de loi prévoyait même des dispositions visant à créer un fonds qui aiderait les employeurs pour la transition quant à la fourniture de congés de maladie additionnels.

In the public accounts committee earlier this year, the deputy minister told me that the stakeholder consultation report was complete. When will the Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour release it, and if he won't, what is he trying to hide?

Hon. Mr. Turner: Thank you, Mr. Speaker, and to the member opposite, once again, here we go. We'll talk about it over and over and over, as we have on a number of occasions.

You know, I think that paid sick leave, obviously, as was mentioned, is a very, very important element for workforce development in our province and throughout our country. Right off the top, I have to tell you that only three provinces in Canada actually have it. We're among the majority. There are seven provinces that do not have this legislation right now. Only three do, and those three aren't even in agreement. All three of them have developed totally different arrangements within their workforce.

10:50

I have met with people from the CFIB. I have met and sat down with them. We have discussed it. I have met with people from the Common Front for Social Justice. We have sat down and discussed it. Yes, they have feelings. They also have feelings for the employer as well. They realize that the employer has a role to play in this and that government doesn't always have to put rules in place. Employers will make the right decisions for the right time and for the right reasons and get the right results. That is what we are really concerned about here—having the right results for the people in the workforce to make sure that they are protected when the time comes. Thank you.

Ms. Mitton: Through you, Mr. Speaker, they are not achieving the right results, and they are not protecting workers. I will keep talking about it, and I will keep raising this with the minister until there are paid sick days for all New Brunswick workers.

Lors d'une réunion du Comité des comptes publics qui s'est tenue plus tôt cette année, le sous-ministre m'a dit que le rapport de consultation des parties prenantes était terminé. Quand le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail publiera-t-il le rapport et, s'il ne veut pas le faire, que cherche-t-il à cacher?

L'hon. M. Turner : Merci, Monsieur le président, et je m'adresse à la députée d'en face pour dire que, encore une fois, c'est reparti. Nous parlerons sans cesse de la question, comme nous l'avons fait à maintes reprises.

Vous savez, je pense que les congés de maladie payés constituent manifestement, comme il a été mentionné, un élément vraiment, vraiment important du perfectionnement de la main-d'oeuvre dans notre province et dans l'ensemble du pays. D'emblée, je dois vous dire que seulement trois provinces au Canada prévoient de tels congés. Nous faisons partie de la majorité. Sept provinces ne sont pas dotées de telles mesures législatives en ce moment. Seulement trois en ont, et ces trois provinces ne sont même pas du même avis sur la question. Toutes les trois ont pris des dispositions totalement différentes au sein de leur main-d'oeuvre.

J'ai rencontré des gens de la FCEI. Je les ai rencontrés et je me suis assis avec eux. Nous avons discuté de la question. J'ai rencontré des gens du Front commun pour la justice sociale. Nous nous sommes assis et avons discuté de la question. Oui, ils ont de la sympathie. Ils ont aussi de la sympathie à l'endroit de l'employeur. Ils sont conscients que l'employeur a un rôle à jouer à cet égard et que le gouvernement n'a pas toujours à instaurer des règles. Les employeurs prendront les bonnes décisions au bon moment et pour les bonnes raisons et obtiendront les bons résultats. C'est ce qui nous préoccupe vraiment ici : obtenir les bons résultats pour les gens faisant partie de la main-d'oeuvre de façon à ce qu'ils soient protégés le moment venu. Merci.

M^{me} Mitton : Par votre entremise, Monsieur le président, les employeurs n'obtiennent pas les bons résultats et ne protègent pas les travailleurs. Je continuerai à parler de la question, et je continuerai à la soulever auprès du ministre jusqu'à ce que des congés de maladie payés soient instaurés pour tous les travailleurs du Nouveau-Brunswick.

It is unconscionable that there are only five unpaid sick days for New Brunswick workers if they get a diagnosis of cancer, for example. That should be extended. There are more than three provinces that have extended that to many weeks beyond five days. How could we have gone through a pandemic and not learned the value of paid sick days?

I think that this minister is trying to bury this report that recommends paid sick leave for New Brunswickers. He says that he wants to stand up for businesses. Well, the Greens are the only party calling for paid sick leave, and we are the only party calling for a lowering of the tax rate for small, locally owned businesses.

I think that there is a conflict of interest in being the minister for both business and labour. Will the Premier explain how it is acceptable for—

Mr. Speaker: Time, member.

Hon. Mr. Turner: Thank you very much, Mr. Speaker. Through you, Mr. Speaker, to the member opposite, let's go through the list one more time. There are three provinces in Canada that actually have legislated paid sick leave. There are only three, okay? In Quebec, it is 2 days after 3 months of employment, in British Columbia, it is 5 days after 90 days of employment, and in Prince Edward Island, it is 1 day after 5 years of employment.

As you can see, there is no consistency among those three, and the other seven provinces, again, have decided right now to keep examining, talking, working, and working on solutions. That is the moral of the story here. The number of businesses that are affected by this is considerable. The number of employees is even larger. It is important to have a balance between both, as I mentioned earlier.

This is something that we continue to discuss with our counterparts right across the country, including at a recent meeting that I had with all the Labour Ministers in Canada. As early as April 5, we had that discussion with all the Labour Ministers in Canada and with the

Il est inadmissible que seulement cinq jours de congé de maladie non payé soient prévus pour les travailleurs du Nouveau-Brunswick quand ils reçoivent un diagnostic de cancer, par exemple. Cela devrait être prolongé. Il y a plus de trois provinces qui ont prolongé la période, la faisant passer à de nombreuses semaines au-delà de cinq jours. Comment avons-nous pu traverser une pandémie sans avoir appris l'importance des congés de maladie payés?

Je pense que le ministre tente de camoufler le rapport qui recommande des congés de maladie payés pour les gens du Nouveau-Brunswick. Il dit qu'il veut défendre les intérêts des entreprises. Eh bien, les Verts constituent leur seul parti qui demande des congés de maladie payés, et nous sommes le seul parti qui demande une réduction du taux d'imposition applicable aux petites entreprises locales.

À mon avis, le fait d'être ministre responsable à la fois des entreprises et de la main-d'oeuvre crée un conflit d'intérêts. Le premier ministre expliquera-t-il comment il est acceptable pour...

Le président : Le temps est écoulé, Madame la députée.

L'hon. M. Turner : Merci beaucoup, Monsieur le président. Par votre entremise, Monsieur le président, je réponds à la députée d'en face. Passons encore une fois la liste en revue. Il y a trois provinces du Canada qui ont en fait des congés de maladie payés prévus par la loi. Il y en a seulement trois, d'accord? Au Québec, il s'agit de 2 jours de congé après 3 mois de travail, en Colombie-Britannique, il s'agit de 5 jours de congé après 90 jours de travail et, à l'Île-du-Prince-Édouard, il s'agit de 1 jour de congé après 5 années de travail.

Comme vous pouvez le constater, il n'y a pas d'uniformité entre les trois provinces, et les sept autres provinces, encore une fois, ont décidé à l'heure actuelle de continuer à examiner la question, à discuter, à travailler et à chercher des solutions. Voilà la morale de l'histoire. Le nombre d'entreprises touchées par une telle mesure est considérable. Le nombre d'employés est encore plus élevé. Il importe de trouver un équilibre entre les deux, comme je l'ai déjà mentionné.

Il s'agit d'une question dont nous continuons de discuter avec nos homologues de tout le pays, notamment lors d'une récente réunion que j'ai eue avec tous les ministres du Travail du Canada. Dès le 5 avril, nous avons discuté de la question avec tous les

federal minister chairing the meeting. Right now, that is where it stands. It is under review. We are working on—

Mr. Speaker: Thank you, minister.

Dépenses du gouvernement

M^{me} Thériault : Monsieur le président, les dernières années de mandat sont intéressantes. Au ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, c'est comme si la sous-ministre s'était dit : C'est ma dernière année, alors je déménage. Et c'est comme si la ministre s'était dit : C'est ma dernière année, alors je voyage. Le problème, c'est qu'elles l'ont fait avec l'argent des contribuables.

Après avoir passé une semaine à visiter l'Europe, l'automne dernier, la ministre est également allée à Miami, en Floride, ce printemps, pour assister au Seatrade Cruise Global, un rassemblement pour les voyages de croisières. La ministre pourrait-elle nous dire quel a été son rôle durant cet événement et combien ce voyage a coûté aux contribuables du Nouveau-Brunswick? Merci.

Hon. Ms. Scott-Wallace: Thank you, Mr. Speaker. I am happy to finally receive this question from the member opposite. I think, for starters, that we will look at the need for the Tourism Minister to leave the province, from time to time, to form relationships and to generate tourism in the province.

Last year, Mr. Speaker, tourism spending was at \$2.2 billion, which is 23% higher than it was the year before. You know, I look at the member opposite who just asked that question. Before she was elected, she had no problem going to Paris with her musical group by using a grant from the department.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Hon. Ms. Scott-Wallace: I look at the member beside her who, as Tourism Minister, had no problem dining with Moroccan princesses. Mr. Speaker, sometimes the travel is absolutely—

ministres du Travail du Canada et avec le ministre fédéral qui présidait la réunion. Pour l'heure, voilà où en sont les choses. Le sujet est à l'étude. Nous travaillons à...

Le président : Merci, Monsieur le ministre.

Government Spending

Ms. Thériault: Mr. Speaker, the last years of a mandate are interesting. At the Department of Tourism, Heritage and Culture, it's as though the deputy minister were saying: This is my last year, so I'm moving on. And it's like the minister was saying: This is my last year, so I'm taking a trip. The problem is that they did it with taxpayers' money.

After spending a week visiting Europe last fall, the minister also went to Miami, Florida, this spring to attend Seatrade Cruise Global, a gathering for cruise operators. Could the minister tell us what her role was during this event and how much this trip cost New Brunswick taxpayers? Thank you.

L'hon. M^{me} Scott-Wallace : Merci, Monsieur le président. Je suis contente que la députée d'en face me pose finalement la question. Je pense que, pour commencer, nous examinerons la nécessité pour la ministre du Tourisme de quitter la province à l'occasion, afin de nouer des liens et de favoriser le tourisme dans la province.

L'an dernier, Monsieur le président, les dépenses liées au tourisme étaient de 2,2 milliards de dollars, somme de 23 % supérieure aux dépenses de l'année précédente. Vous savez, je regarde la députée d'en face qui vient de poser la question. Avant d'être élue, elle ne voyait aucun inconvénient à se rendre à Paris avec son groupe de musique en utilisant une subvention versée par le ministère.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M^{me} Scott-Wallace : Je regarde le député assis près de la députée, qui, en tant que ministre du Tourisme, ne voyait aucun inconvénient à dîner avec

Mr. Speaker: Time, minister.

M^{me} Thériault : Merci, Monsieur le président. Je suis contente de savoir que la ministre n'appuie pas les artistes qui travaillent et qui sont des ambassadeurs de la province en voyageant à l'international. Ils le font pour faire en sorte que la province rayonne. Les artistes qui vous écoutent prendront bonne note de votre opinion à leur égard.

10:55

Monsieur le président, je pose toutes ces questions parce que l'évènement fort du tourisme, c'est Rendez-vous Canada, qui existe depuis 50 ans. Cet évènement met en contact des voyagistes du monde entier avec des entreprises touristiques canadiennes. L'année dernière, cet évènement a eu lieu à Québec, alors que, cette année, ce sera à Edmundston. Or, un grand nombre des voyagistes que la ministre dit avoir rencontrés en Europe sont là, chaque année, au Rendez-vous Canada.

Alors, je me demande si la ministre s'était rendue à Québec, puisque c'est juste à côté, si elle a préféré aller en Europe ou si elle s'est dit : C'est ma dernière année ; je fais les deux.

Mr. Speaker: Thank you.

Hon. Ms. Scott-Wallace: Thank you very much. Most certainly, to the point the member opposite was making, these relationships are important. It was important for her to go and perform in Paris because the relationships there are very, very important. This is a key market to New Brunswick, one of our most important markets.

Mr. Speaker, from time to time, very rarely, I travel outside of the province. Yes, I was very happy to accompany Port Saint John to Miami a couple of months back. That work and my being there were invaluable to the port and the province. We are seeing higher rates of tourism in this province than we've ever seen. Mr. Speaker, we cannot draw world-class events like the World Juniors and PGA tournaments by... There has been an increase of 23% in tourism.

des princesses du Maroc. Monsieur le président, parfois des déplacements sont absolument...

Le président : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

Ms. Thériault: Thank you, Mr. Speaker. I'm happy to know that the minister doesn't support artists who work and are ambassadors for the province when travelling internationally. They do it to showcase the province. The artists who are listening to you will take good note of your opinion of them.

Mr. Speaker, I'm asking all these questions because the highlight of tourism is Rendez-vous Canada, which has existed for 50 years. This event brings tour operators from around the world into contact with Canadian tourism businesses. Last year, this event took place in Quebec, and this year it will be in Edmundston. Now, many of these tour operators that the minister said she met with in Europe attend Rendez-vous Canada every year.

So, I'm wondering if the minister went to Quebec, since it's just next door, and whether she preferred to go to Europe or if she said: This is my last year; I'm doing them both.

Le président : Merci.

L'hon. M^{me} Scott-Wallace : Merci beaucoup. Très certainement, concernant l'argument que la députée d'en face faisait valoir, les relations en question sont importantes. Il était important qu'elle aille se produire à Paris parce que les relations y sont très, très importantes. Il s'agit d'un marché clé pour le Nouveau-Brunswick, soit l'un de nos marchés les plus importants.

Monsieur le président, je voyage à l'extérieur de la province à l'occasion, mais très rarement. Oui, j'ai été très contente d'accompagner les responsables de Port Saint John à Miami il y a de cela deux ou trois mois. Un tel travail et ma présence à cet endroit ont été inestimables pour le port et la province. Nous affichons les taux les plus élevés que nous ayons jamais vus pour ce qui est du tourisme dans la province. Monsieur le président, nous ne pouvons pas attirer des évènements de renommée mondiale tels que

You don't get that work done by staying home in New Brunswick all the time.

Mr. Speaker: Thank you. Leader of the Official Opposition.

Ms. Holt: My final question? Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Speaker: Oh, question period is over. Question period has expired.

Mr. G. Arseneault: I have a point of order with regard to question period, Mr. Speaker. When we are listening to question period, we always check the time to see how much time we have left and whether we have time for a next question. We noticed that there should have been time left for at least the last question from our leader. The time was changed during the last question.

Mr. Speaker: I have already made a ruling on that.

Climate Change

Hon. G. Savoie: Thank you very much, Mr. Speaker. I would like to answer a question that I took under advisement last week. My Critic for Environment asked a question concerning the Output-Based Pricing System. I do have more detailed information that I will give him. I just have to get it translated. I don't have it just yet, but it is coming.

The New Brunswick Output-Based Pricing System is used to regulate greenhouse gas emissions from large emitters, which includes the industrial and electricity generation sectors. The system was implemented by the province to meet the federal benchmark for carbon pricing in Canada for the 2023-30 period. The intent is to put a price on industrial greenhouse gas emissions. Revenue collected in the system is recycled back to industry to help fund projects and initiatives with the intention of further reducing overall emissions from industry. The return of revenue collected through the system in 2022 was \$18 million. The estimate for the fund credit purchases for the 2023 calendar year is \$19.2 million. Revenues collected in the year

le Championnat mondial junior et des tournois de la PGA en... Il y a eu une augmentation du tourisme de 23 %. On ne peut pas accomplir un tel travail en restant au Nouveau-Brunswick tout le temps.

Le président : Merci. La chef de l'opposition officielle.

M^{me} Holt : Ma dernière question? Merci, Monsieur le président.

Le président : Ah, la période des questions est terminée. La période des questions est terminée.

M. G. Arseneault : J'ai un rappel au Règlement au sujet de la période des questions, Monsieur le président. Lorsque nous écoutons la période des questions, nous vérifions toujours l'heure pour voir combien de temps il nous reste et pour savoir si nous en avons assez pour une autre question. Nous avons remarqué qu'il aurait dû rester assez de temps pour au moins la dernière question de notre chef. Le temps a été modifié pendant la dernière question.

Le président : J'ai déjà statué là-dessus.

Changements climatiques

L'hon. G. Savoie : Merci beaucoup, Monsieur le président. J'aimerais répondre à une question que j'avais prise en note la semaine dernière. Le porte-parole en matière d'Environnement a posé une question au sujet du Système de tarification fondé sur le rendement (STFR). J'ai des renseignements plus détaillés que je lui fournirai. Je dois simplement les faire traduire. Je ne les ai pas encore, mais cela s'en vient.

Le Système de tarification fondé sur le rendement du Nouveau-Brunswick sert à régler les émissions de gaz à effet de serre des grands émetteurs, ce qui comprend les secteurs industriel et de production d'électricité. Le gouvernement provincial a mis le système en oeuvre pour se conformer au modèle fédéral de tarification du carbone du Canada pour la période allant de 2023 à 2030. Le but consiste à fixer un prix pour les émissions industrielles de gaz à effet de serre. Les recettes perçues dans le système sont remises à l'industrie pour aider à financer des projets et des initiatives visant à réduire davantage les émissions globales de l'industrie. La remise des recettes perçues par l'intermédiaire du système en 2022 a été de 18 millions de dollars. Les estimations

following the compliance year, therefore 2023, will be collected in December 2024.

I must stress that money only flows back to fund projects that have been determined to be the most efficient way to further reduce emissions. The OBPS model for revenue recycling is not unique to New Brunswick and is employed in a number of different carbon pricing systems in Canada. I should also mention, Mr. Speaker, that this is not dollar for dollar. Funds recycled back can only fund a maximum of 50% of a project, and a single project can be awarded only up to 50% of the funds held in the industry fund. I hope that answers the question for the member.

M. LePage : Merci, Monsieur le président.

I understand where the \$18 million comes from. My questions were more about who is admissible and what the criteria are. You said it is 50% of the project. Is it that they ask for \$1 million and you give them \$500 000? Is that the only criteria? Those were my questions that were not answered. Maybe in the translation, the minister can translate the right answers.

Merci.

11:00

Hon. G. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. I can appreciate the effort from the member opposite, but there's only so much time. We do try to stick to the minute here, even in supplementary questions or questions taken under advisement.

Mr. Speaker, how this works is that the project has to fit the parameters that are established under the program. That would be a very simple, broad-based answer to what the member is asking. If it fits the criteria of the program, an application has to be made. The project has to fit the criteria of the program for it to be approved. Applicants also have to put their own money into it. That's how we're trying to get an 18% overall reduction in emissions.

relativement aux achats de crédits du fonds pour l'année civile 2023 sont de 19,2 millions de dollars. Les recettes perçues pendant l'année qui a suivi l'année de conformité, donc en 2023, seront perçues en décembre 2024.

Je dois souligner que l'argent ne sert qu'à financer des projets qui ont été jugés les plus efficaces pour réduire davantage les émissions. Le modèle du STFR pour le recyclage des recettes n'est pas unique au Nouveau-Brunswick et est utilisé dans un certain nombre de systèmes de tarification du carbone au Canada. Je devrais aussi mentionner, Monsieur le président, qu'il ne s'agit pas d'un dollar versé pour chaque dollar investi. Les fonds remis ne peuvent financer que jusqu'à concurrence de 50 % d'un projet, et un seul projet ne peut se voir attribuer que jusqu'à 50 % de l'argent détenu dans le fonds destiné à l'industrie. J'espère que cela répond à la question du député.

Mr. LePage: Thank you, Mr. Speaker.

Je comprends d'où proviennent les 18 millions de dollars. Mes questions portaient davantage sur qui est admissible et quels sont les critères. Vous avez dit qu'il s'agit de 50 % du projet. Cela veut-il dire que, si les responsables du projet demandent 1 million, vous leur donnerez 500 000 \$? Est-ce le seul critère? Voilà mes questions qui sont restées sans réponse. Le ministre peut peut-être traduire les bonnes réponses dans la traduction.

Thank you.

L'hon. G. Savoie : Merci, Monsieur le président. Je suis reconnaissant des efforts déployés par le député d'en face, mais le temps à notre disposition est limité. Nous tentons de nous en tenir à une minute, même pour ce qui est des questions supplémentaires ou des questions prises en note.

Monsieur le président, la façon dont le tout fonctionne, c'est que le projet doit correspondre aux paramètres définis au titre du programme. Voilà une réponse très simple et générale à la question posée par le député. Si le projet correspond aux critères du programme, une demande doit être présentée. Le projet doit correspondre aux critères du programme pour être approuvé. Les demandeurs doivent aussi investir leur propre argent dans le projet. C'est ainsi que nous

At the end of the day, we'll continue to make sure that we're holding our large industrial emitters to account. This is one of the tools we use to do that. It was approved by the federal government. It works here, and it works in other places in Canada, Mr. Speaker. We'll continue to do the work. Thank you.

Point of Order

Mr. M. LeBlanc: Following the response from the Minister of Environment, last Tuesday, May 7, the Premier took a question under advisement. We still have not received an answer. The answer should be given after subsequent days. I think the delay has been getting a bit long. I would like to maybe hear a ruling on why we still haven't received an answer to that question that was taken under advisement.

Hon. G. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. I appreciate that the member opposite is actually reading the rules. It does say "subsequent". It doesn't give a time limit. For respect of the House, government does try to get answers as expeditiously as possible, but in this particular case, the answer is not yet forthcoming. It is being worked on, similar to the one that I just gave. It took me a couple of days to get all that information together.

Mr. Speaker, for the respect of the House, we will continue to make sure that we get this done as quickly as possible, but "subsequent" means exactly that. It does not give a definite time period. Thank you.

Mr. Speaker: Thank you, members. The rules say "subsequent", and there is no timeline. I will leave it at that at this point in time.

Oral Questions

Colleges

Hon. Mr. Ames: I took a question under advisement, and I just wanted to address it for the member from Bathurst. It was about CCNB.

tentons d'obtenir une réduction globale des émissions de 18 %.

Au bout du compte, nous continuerons de nous assurer que nous tenons nos grands émetteurs industriels responsables. C'est l'un des outils dont nous nous servons à cette fin. Il a été approuvé par le gouvernement fédéral. Il est efficace ici, et il est efficace ailleurs au Canada, Monsieur le président. Nous poursuivrons le travail. Merci.

Rappel au Règlement

M. M. LeBlanc : À la suite d'une réponse donnée par le ministre de l'Environnement mardi dernier, le 7 mai, le premier ministre a pris note d'une question. Nous n'avons toujours pas obtenu de réponse. La réponse devrait être fournie un autre jour. À mon avis, le délai se prolonge un peu. J'aimerais qu'une décision soit peut-être rendue sur la raison pour laquelle nous n'avons toujours pas obtenu de réponse à la question qui avait été prise en note.

L'hon. G. Savoie : Merci, Monsieur le président. Je me rends compte que le député d'en face lit en fait le Règlement. Ce dernier indique bien « autre ». Il ne fixe pas de limite de temps. Par respect pour la Chambre, le gouvernement cherche à fournir des réponses aussi rapidement que possible, mais, dans le cas précis qui nous occupe, la réponse n'est pas encore prête. On y travaille, tout comme c'était le cas de celle que je viens de vous donner. Il m'a fallu deux ou trois jours pour réunir tous les renseignements nécessaires.

Monsieur le président, par respect pour la Chambre, nous continuerons de nous assurer de fournir des réponses aussi rapidement que possible, mais le mot « autre » veut dire exactement cela. Le Règlement ne prescrit pas de période définie. Merci.

Le président : Merci, Mesdames et Messieurs les parlementaires. Le Règlement dit « autre », et aucun délai n'y figure. À ce moment-ci, je m'en tiendrai à cela.

Questions orales

Collèges

L'hon. M. Ames : J'ai pris une question en note et je voulais simplement y répondre pour le député de Bathurst. La question portait sur le CCNB.

The project is to create an intricate, versatile, and flexible campus at CCNB in Bathurst. Phase 1 will include moving all activities that currently take place at the Youghall campus to the new 152 000 ft² number two building. The existing building will receive major renovations in Phase 2—

Mr. Speaker: I would ask that you not read from your phone.

Hon. Mr. Ames: Okay. That was it anyway. Thank you very much.

Mr. Legacy: I'm sorry, Mr. Speaker. There were a lot of people wondering why the minister was reading from his phone. The question was this: Has the RFP been put out for the designs and plans for the new college? I can't make it any simpler. Has the RFP been put out? Is it out there now? Can people bid on it?

Hon. Mr. Ames: CCNB is still reviewing the functional plan. As soon as we have that, we will move forward. Thank you, Mr. Speaker.

Statements by Ministers

Hon. Mr. Turner: Thank you very much, Mr. Speaker. I rise today to offer my congratulations to Oulton College on officially becoming a degree-granting institution, which allows it to launch a new three-year accelerated Bachelor of Science in Nursing program. We have been hearing about Oulton's plans for some time, and I was thrilled when the recommendation to approve this designation came across my desk for signature.

11:05

Mr. Speaker, this is incredible news that Oulton College is providing yet another option for those seeking education in the nursing field. Our government has worked very hard to address the challenges with human resources in the health care sector, particularly with respect to nurses. One of the key pillars of our Nursing Resource Strategy is the enhancement of nursing education in New Brunswick.

Le projet vise à créer un campus sophistiqué, polyvalent et souple au CCNB de Bathurst. Au titre de la phase 1, il faudra déplacer toutes les activités qui se déroulent actuellement au campus Youghall vers le nouvel immeuble numéro deux, d'une superficie de 152 000 pi². Le bâtiment existant subira d'importantes rénovations au cours de la phase 2...

Le président : Je vous demande de ne pas lire sur votre téléphone.

L'hon. M. Ames : D'accord. J'avais fini de toute façon. Merci beaucoup.

M. Legacy : Je suis désolé, Monsieur le président. Beaucoup de personnes se demandent pourquoi le ministre lisait sur son téléphone. La question était la suivante : La demande de propositions a-t-elle été lancée pour les dessins et les plans du nouveau collège? Je ne peux le dire de façon plus simple. La demande de propositions a-t-elle été lancée? Est-elle publique en ce moment? Les gens peuvent-ils soumissionner?

L'hon. M. Ames : Le CCNB examine encore le plan fonctionnel. Dès que nous l'obtiendrons, nous irons de l'avant. Merci, Monsieur le président.

Déclarations de ministres

L'hon. M. Turner : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui pour féliciter le Oulton College d'être officiellement devenu un établissement conférant des grades universitaires, ce qui lui permet de lancer un nouveau programme accéléré de baccalauréat de trois ans en sciences infirmières. Nous entendons parler des plans d'Oulton depuis un certain temps, et j'ai été ravi lorsque la recommandation d'approuver la désignation est arrivée sur mon bureau pour signature.

Monsieur le président, c'est une nouvelle incroyable que le Oulton College offre une autre option à ceux qui veulent faire des études dans le domaine des sciences infirmières. Notre gouvernement a travaillé très fort pour relever les défis liés aux ressources humaines dans le secteur des soins de santé, particulièrement en ce qui concerne le personnel infirmier. L'un des piliers clés de notre Stratégie en matière de ressources

Mr. Speaker, we have encouraged our postsecondary institutions to be part of the solution. They have all stepped up in a big way. We are seeing a record number of students enrolled in nursing programs. While the last Liberal government ensured that there were an abysmal 888 students studying in programs that educate registered nurses, that number now stands at 1 689, an increase of over 90% since we assumed office.

I ask my colleagues to join me in congratulating Oulton College on getting its designation for its efforts to support our health care system. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. M. LeBlanc: Thank you, Mr. Speaker. What a perfect day to have this statement delivered in this House. When our community colleges are not even able to get a fair contract, this minister is boasting about how private colleges are doing better than ever. Just think about that for a second, Mr. Speaker. We have community colleges in our province that play a vital role for students. They offer courses at an affordable rate for New Brunswickers, but they cannot get a fair contract and we have this minister who is proud that he is working with private colleges. We should not be privatizing our health care.

On that, we are happy to see that more nurses are being trained in our province. The only problem is that a gap is being created between Anglophone and Francophone health care workers. This government continues to provide initiatives for Anglophone nurses, but nothing is being done to offer nursing education to Francophone nurses. We are partnering with private universities in the States, we are partnering with private colleges in New Brunswick, but nothing is being done to make sure that our community colleges thrive and that Francophone nurses have access to education. That is shameful, Mr. Speaker. Thank you very much.

infirmières est l'amélioration de la formation en sciences infirmières au Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, nous avons encouragé nos établissements postsecondaires à faire partie de la solution. Ils ont tous grandement intensifié leurs efforts. Nous voyons un nombre record d'étudiants inscrits à des programmes de sciences infirmières. Alors que le dernier gouvernement libéral a fait en sorte qu'il y a eu un nombre lamentable de 888 étudiants inscrits dans des programmes de formation de personnel infirmier immatriculé, le nombre s'élève maintenant à 1 689, soit une augmentation de plus de 90 % depuis notre arrivée au pouvoir.

Je demande à mes collègues de se joindre à moi pour féliciter le Oulton College d'avoir obtenu la désignation en question pour ses efforts en soutien de notre système de soins de santé. Merci, Monsieur le président.

M. M. LeBlanc : Merci, Monsieur le président. Quelle journée parfaite pour entendre une telle déclaration à la Chambre. Alors que nos collègues communautaires ne sont même pas en mesure d'obtenir un contrat équitable, le ministre actuel se vante de ce que les collèges privés font mieux que jamais. Pensons-y un instant, Monsieur le président. Nous avons dans notre province des collèges communautaires qui jouent un rôle essentiel pour les étudiants. Ils offrent des cours à un prix abordable aux gens du Nouveau-Brunswick, mais ils ne peuvent pas obtenir un contrat équitable, et nous avons le ministre actuel qui se dit fier de travailler avec les collèges privés. Nous ne devrions pas privatiser nos soins de santé.

À ce sujet, nous sommes heureux de constater qu'un plus grand nombre d'infirmières et infirmiers sont formés dans notre province. Le seul problème, c'est qu'un fossé se creuse entre les travailleurs de la santé francophones et anglophones. Le gouvernement actuel continue d'offrir des initiatives aux infirmières et infirmiers anglophones, mais rien n'est fait pour offrir une formation en sciences infirmières aux francophones. Nous travaillons en partenariat avec des universités privées aux États-Unis et avec des collèges privés au Nouveau-Brunswick, mais rien n'est fait pour faire en sorte que nos collèges communautaires prospèrent et que les francophones aient accès à une formation en sciences infirmières. C'est honteux, Monsieur le président. Merci beaucoup.

Mr. Coon: Well, Mr. Speaker, once again, we have this government focusing simply on the supply of nurses when there needs to be some serious emphasis on retaining nurses in our workforce. We know that they have been leaving the bedside at unprecedented rates. We know that providing retention bonuses that are comparable to those provided in Nova Scotia and Prince Edward Island would be extremely helpful, not only financially but also in terms of boosting the morale of the incredible nurses that we have in our health care system. Addressing their working conditions is essential to ensure that we can retain nurses at the bedside in our hospitals and in our community health centres.

I know of nurses who have been requesting transfers because of burnout. For many, the current working environment is just incompatible with continuing in their vocation, in their chosen careers. I do not understand why this government does not also apply a focus on retention that is serious, that reflects a deep respect for nurses, and that would make a real difference in terms of keeping them on the job. Thank you, Mr. Speaker.

Hon. Ms. Scott-Wallace: Mr. Speaker, I rise to congratulate those who were nominated and those who won at this year's la Soirée des Éloizes. Les Éloizes were held in Shediac last week, and included several days of activities, artists' residencies, networking, workshops, and presentations, closing with la Soirée des Éloizes on Saturday evening.

Ces prix mettent en valeur les talents des artistes professionnels acadiens, tout en créant des liens et en rassemblant les collectivités autour de la passion commune pour les arts.

Arts and culture help define us as New Brunswickers and allow us to share our stories, making events like this one so important. I ask all members to join me in congratulating the 2024 Éloizes organizers, nominees, and winners. Thank you, Mr. Speaker.

M. Coon : Eh bien, Monsieur le président, encore une fois, nous voyons que le gouvernement actuel se concentre uniquement sur l'offre de personnel infirmier, alors qu'il faudrait sérieusement mettre l'accent sur le maintien en poste de nos infirmières et infirmiers. Nous savons qu'ils quittent le chevet des patients à un rythme sans précédent. Nous savons qu'il serait extrêmement utile d'offrir des primes de maintien en poste comparables à celles de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, non seulement sur le plan financier mais aussi à titre d'incitatifs visant à remonter le moral du personnel infirmier incroyable que nous avons dans notre système de soins de santé. Il est essentiel de s'attaquer à ses conditions de travail afin que nous puissions garder le personnel infirmier au chevet des patients dans nos hôpitaux et nos centres de santé communautaires.

Je connais des infirmières et infirmiers qui ont demandé un transfert à cause de l'épuisement professionnel. Pour beaucoup, l'environnement de travail actuel est tout simplement incompatible avec la poursuite de leur vocation, de la carrière qu'ils ont choisie. Je ne comprends pas pourquoi le gouvernement actuel ne met pas aussi l'accent sur un effort de maintien en poste qui soit sérieux, qui reflète un profond respect pour nos infirmières et infirmiers et qui contribuerait réellement à les garder au travail. Merci, Monsieur le président.

L'hon. M^{me} Scott-Wallace : Monsieur le président, je prends la parole pour féliciter les personnes qui ont été mises en nomination à la Soirée des Éloizes de cette année ainsi que les lauréats. Les Éloizes ont eu lieu à Shediac la semaine dernière et ont compris plusieurs jours d'activités, de résidences d'artistes, de réseautage, d'ateliers et de présentations, se terminant samedi soir par la Soirée des Éloizes.

These awards showcase the talents of professional Acadian artists, while creating connections and bringing together communities around a shared passion for the arts.

Les arts et la culture contribuent à nous définir en tant que gens du Nouveau-Brunswick et nous permettent de partager nos histoires, ce qui rend des événements comme celui-ci si importants. Je demande à tous les parlementaires de se joindre à moi pour féliciter les organisateurs, les candidats et les lauréats des Éloizes 2024. Merci, Monsieur le président.

11:10

M^{me} Thériault : Merci, Monsieur le président. Les Éloizes étaient un succès. On félicite toutes les personnes qui ont mis la main à la pâte. La ministre était présente à la soirée des Éloizes. Elle vient de nous dire que les artistes qui voyagent profitent supposément des subventions du gouvernement. Ce qu'elle vient de dire est honteux. Elle était à la soirée des Éloizes et elle n'a même pas eu le courage de monter sur la scène. C'est son copain de Saint John-Est qui l'a fait à sa place.

Que dira la ministre à l'AAAPNB à propos du prix décerné à l'artiste s'étant le plus illustré à l'extérieur de l'Acadie? Il ne faudrait pas que les artistes voyagent. Que dites-vous à Lisa LeBlanc, qui a reçu ce prix? C'est honteux ce que vous avez dit aux artistes. Chaque artiste qui voyage et qui travaille a raison de le faire, et il ou elle contribue à l'épanouissement de la province. Ce que vous avez dit est une honte — une honte.

(Exclamations.)

M^{me} Thériault : Et vous me dites de m'asseoir.

Sit down.

(Interjections.)

M^{me} Thériault : C'est une honte ce qu'elle a dit.

Mr. Speaker: Thank you, members. I do ask that you refer your conversations through the chair. I will pay stricter attention to that in the future.

M. K. Arseneau : Monsieur le président. Pour ma part, je veux grandement féliciter nos artistes qui ont été décorés samedi. C'est une longue liste, et il y a peu de temps, mais je tiens à parler de certains artistes. Il y a Julien Cadieux ; son film *Y* a une étoile est excellent, et j'invite tout le monde à le visionner. On a eu l'occasion d'en faire la projection à Rogersville. Il y a Sébastien Bérubé, auteur du roman *Rivières-aux-Cartouches : Histoires à se coucher de bonne heure*. C'est un livre qui se lit très bien et qui porte sur le thème de l'identité rurale. C'est un excellent livre. Il y a également Caroline Bélisle, une incroyable écrivaine que j'ai eu l'occasion de côtoyer lorsque j'étais à l'université. Il y a Lisa LeBlanc, qui est originaire de chez nous et avec qui j'ai pu jouer il y a quelques

Ms. Thériault: Thank you, Mr. Speaker. The Éloizes were a success. Congratulations to all the people who worked on it. The minister was present at the Soirée des Éloizes. She just told us that artists who travel supposedly benefit from government subsidies. What she just said is shameful. She was at Soirée des Éloizes, and she didn't even have the courage to go onstage. Her friend from Saint John East did it for her.

What will the minister say to the AAAPNB about the award given to the artist who achieved the most success outside of Acadia? Artists shouldn't need to travel. What do you say to Lisa LeBlanc, who received this award? What you said to the artists is disgraceful. Every artist who travels and works is right to do so, and they contribute to the province's development. What you said is a disgrace—a disgrace.

(Interjections.)

Ms. Thériault: And you're telling me to sit down.

Asseyez-vous.

(Exclamations.)

Ms. Thériault: What she said is a disgrace.

Le président : Merci, Mesdames et Messieurs les parlementaires. Je vous demande d'adresser vos interventions à la présidence. J'y veillerai plus strictement à l'avenir.

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, I personally want to extend my sincerest congratulations to our artists who were decorated on Saturday. It's a long list, and there is little time, but I want to talk about some of the artists. There is Julien Cadieux; his film *Y a une étoile* is excellent, and I invite everyone to watch it. Rogersville had the opportunity to host a screening of it. There is Sébastien Bérubé, author of the book *Rivières-aux-Cartouches: Histoires à se coucher de bonne heure*. This book is an easy read and is about rural identity. It is an excellent book. There is also Caroline Bélisle, an incredible writer whom I had the chance to work with while I was in university. There is Lisa LeBlanc, who is originally from back home and with whom I played with for a few years, in another

années, dans une autre vie. C'était un grand plaisir. Enfin, il y a Bouton d'or Acadie, dont les livres se trouvent en grand nombre dans la bibliothèque de mes enfants. Donc, félicitations à tous ces artistes, et merci.

Hon. Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to rise today to recognize Victims and Survivors of Crime Week. Every victim of crime matters. This week highlights the importance of addressing the needs of victims and survivors within the criminal justice system and bringing awareness to the services, the assistance, and the laws in place to help them and their families. This year's theme is The Power of Collaboration.

Victims in New Brunswick can receive support from the Department of Justice and Public Safety, including assistance with court appearances, help in preparing victim impact statements, referrals to counseling services, financial compensation for qualifying individuals, and follow-up services after the court process has ended. By working closely with partners in the criminal justice system and in the community, our victim services coordinators put victims at the centre and ensure a seamless flow of services.

I am so proud of the work being done to help victims get the supports they need during the difficult times that they have. Mr. Speaker, I extend an invitation to everyone here today to stand with me in recognizing the resilience and the bravery of those who have been affected by crime. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. McKee: Thank you, Mr. Speaker. I, too, want to thank the frontline workers who work in this field who do very important work. There are a number of agencies around the province that work in collaboration with the government. The minister stressed that this year's theme is The Power of Collaboration, but what I'm seeing from this government is that there is no collaboration. What it is doing to agencies that work in this field right now is cutting back funding.

I am thinking of an agency like the Beauséjour Family Crisis Resource Centre in the southeast region that has courtroom dogs, Marielle and Jaz, that go in and

life. It was a great pleasure. Finally, there is Bouton d'or Acadie, many of whose books are in my kids' bookshelf. So, congratulations to all these artists, and thank you.

L'hon. M. Austin : Merci, Monsieur le président. J'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui pour souligner la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels. Chaque victime de crime compte. Cette semaine souligne l'importance de répondre aux besoins des victimes et des survivants au sein du système de justice pénale et de faire connaître les services, l'aide et les lois en place pour les aider, eux et leur famille. Le thème de cette année est Le pouvoir de la collaboration.

Les victimes au Nouveau-Brunswick peuvent recevoir du soutien du ministère de la Justice et de la Sécurité publique, notamment en ce qui concerne l'aide pour les comparutions devant les tribunaux, préparation des déclarations des victimes, l'orientation vers les services de counselling, l'indemnisation financière pour les personnes admissibles et les services de suivi une fois le processus judiciaire terminé. En travaillant en étroite collaboration avec les partenaires du système de justice pénale et de la collectivité, notre personnel de coordination des services aux victimes place les victimes au centre du processus et assure le flux continu des services.

Je suis très fier du travail accompli pour aider les victimes à obtenir le soutien dont elles ont besoin pendant les périodes difficiles qu'elles traversent. Monsieur le président, j'invite tout le monde ici aujourd'hui à se joindre à moi pour rendre hommage à la résilience et à la bravoure des personnes qui ont été touchées par la criminalité. Merci, Monsieur le président.

M. McKee : Merci, Monsieur le président. Moi aussi, je tiens à remercier le personnel de première ligne qui œuvre dans le domaine et qui fait un travail très important. Un certain nombre d'organismes dans la province collaborent avec le gouvernement. Le ministre a souligné que le thème de cette année est Le pouvoir de la collaboration, mais je constate plutôt que, de la part du gouvernement actuel, il n'y a pas de collaboration. Ce qu'il fait aux organismes qui travaillent dans le domaine en ce moment, c'est réduire leur financement.

Je pense à un organisme comme le Centre de ressources et de crises familiales Beauséjour, dans la région du Sud-Est, qui a des chiens de salle

provide assistance. The centre has workers that go in and help the victims of crime with giving their testimony in court. What the government is doing is clawing back its funding. The centre was told by a contractual obligation that it would be receiving \$200 000 on April 1 this year. What it got instead was \$100 000 and a vague commitment in a letter that the government will review the contract and the centre will possibly get its second \$100 000. That's not what the contract said.

11:15

That's not what the agencies have budgeted for. They have budgeted to provide these essential services for victims of crime in order to be able to go into court rooms with the assistance of dogs, in this case, or workers who help victims, but this government is clawing that back. I don't believe there's any power of collaboration from this government.

Mr. Speaker: Thank you, member.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. As we recognize Victims and Survivors of Crime Week, I want to recognize survivors of crime. I want to say thank you to the volunteers in victim services and the frontline workers who support people who have experienced crime or who have experienced violence.

As this government recognizes this week, it is refusing to provide the funding that was promised to eight different communities providing community-based sexual violence services. It is completely unacceptable. From Bathurst to Campbellton, Kent County, Miramichi, St. Stephen, Shediac, Sussex, and Woodstock, people across the province are being denied the funding and the community-based sexual violence support services that they require. I find it quite hypocritical to, on one hand, want to stand up and recognize this, and on the other hand, not want to provide the necessary funding in our communities. Thank you, Mr. Speaker.

d'audience, Marielle et Jaz, qui vont dans les salles d'audience pour y apporter leur aide. Le centre a du personnel qui va aider les victimes d'actes criminels à témoigner devant les tribunaux. Le gouvernement est en train de récupérer son financement. Le centre s'est fait dire en vertu d'une obligation contractuelle qu'il recevrait 200 000 \$ le 1^{er} avril de cette année. Il n'a plutôt reçu que 100 000 \$ et un vague engagement dans une lettre indiquant que le gouvernement réexaminerait le contrat et que le centre recevrait peut-être une deuxième tranche de 100 000 \$. Ce n'est pas ce que prévoyait le contrat.

Ce n'est pas ce que les organismes ont prévu dans leurs budgets. Ils ont prévu dans leurs budgets de fournir de tels services essentiels aux victimes d'actes criminels afin qu'elles puissent se rendre dans les salles d'audience avec l'aide de chiens, dans ce cas-ci, ou de travailleurs qui sont là pour les aider, mais le gouvernement récupère cet argent. Je ne crois pas qu'il y ait un quelconque pouvoir de collaboration de la part du gouvernement actuel.

Le président : Merci, Monsieur le député.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Alors que nous soulignons la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels, je tiens à rendre hommage aux survivants d'actes criminels. Je tiens à remercier les bénévoles des services aux victimes et le personnel de première ligne qui soutiennent les personnes qui ont été victimes de crime ou de violence.

Comme le gouvernement actuel le reconnaît cette semaine, il refuse de fournir le financement promis à huit collectivités différentes qui offrent des services communautaires en matière de violence sexuelle. C'est tout à fait inacceptable. De Bathurst à Campbellton en passant par le comté de Kent, Miramichi, St. Stephen, Shediac, Sussex et Woodstock, des gens de partout dans la province se voient refuser le financement et les services communautaires de soutien en matière de violence sexuelle dont ils ont besoin. Je trouve assez hypocrite, d'une part, de vouloir prendre la parole et de reconnaître un tel fait, tout en ne voulant pas, d'autre part, fournir le financement nécessaire dans nos collectivités. Merci, Monsieur le président.

Committee Reports

(**Ms. Conroy**, as Chair, presented the ninth report of the Standing Committee on Economic Policy and reported Bills 25, *An Act Respecting An Act Respecting Child and Youth Well-Being*; 28, *An Act to Amend the Provincial Court Act*; and 40, *An Act Respecting Hearing Officers*, as agreed to.

Mr. Speaker, pursuant to Standing Rule 78.1, put the question on the motion deemed to be before the House that the report be concurred in, and the motion was carried.)

Introduction and First Reading of Bills

(**Hon. Mr. Holland** moved that Bill 46, *An Act to Amend the Electricity Act*, be now read a first time.)

Continuing, **Hon. Mr. Holland** said: Mr. Speaker, we are making amendments to the *Electricity Act* to support NB Power in its efforts to secure lower-cost financing than the province would otherwise have available for major projects. We are also making amendments to this Act to support NB Power in pursuing strategic partnerships for the continued safe and reliable operation of generating stations while improving NB Power's percentage of equity in its capital structure. Thank you very much.

Notices of Motion

Ms. Mitton gave notice of Motion 75 for May 23, 2024, to be seconded by **Mr. Coon**, as follows:

WHEREAS radon is a naturally occurring radioactive gas that has been identified by Health Canada as being present in all buildings and as being the second leading cause of lung cancer in Canada;

WHEREAS, according to Statistics Canada, New Brunswick has the highest rate of newly diagnosed lung cancer rates in the country, lung cancer being the deadliest form of cancer in Canada;

Rapports de comités

(**M^{me} Conroy**, à titre de présidente du Comité permanent de la politique économique, présente le neuvième rapport du comité et fait rapport des projets de loi 25, *Loi concernant la Loi concernant le bien-être des enfants et des jeunes*, 28, *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale*, et 40, *Loi concernant les agents d'audience*, sans amendement.

Le président, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.)

Dépôt et première lecture de projets de loi

(**L'hon. M. Holland** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 46, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*.)

L'hon. M. Holland : Monsieur le président, nous apportons des modifications à la *Loi sur l'électricité* afin d'appuyer Énergie NB dans ses efforts pour obtenir un financement à moindre coût que celui dont la province disposerait autrement pour les grands projets. Nous apportons également des modifications à cette loi afin d'aider Énergie NB à établir des partenariats stratégiques pour assurer l'exploitation sécuritaire et fiable continue des centrales tout en améliorant le pourcentage des capitaux propres d'Énergie NB dans sa structure de capital. Merci beaucoup.

Avis de motions

M^{me} Mitton donne avis de motion 75 portant que, le 23 mai 2024, appuyé par **M. Coon**, elle proposera ce qui suit :

attendu que le radon est un gaz radioactif naturellement présent dans l'environnement et que Santé Canada a déterminé que l'on en retrouve dans tous les bâtiments et qu'il constitue la deuxième cause de cancer du poumon au Canada ;

attendu que, selon Statistique Canada, le Nouveau-Brunswick affiche le plus haut taux de cancers du poumon nouvellement diagnostiqués du pays, le cancer du poumon étant, au Canada, la forme de cancer la plus mortelle ;

WHEREAS radon is odorless, tasteless, and colourless, making its presence undetectable without specific testing equipment;

WHEREAS, according to NB Lung and Health Canada, more than one in four New Brunswick homes have dangerous levels of radon, this being the second highest rate in Canada;

11:20

attendu que, selon les estimations de la vérificatrice générale du Nouveau-Brunswick, les tests révéleront dans 33 % des logements d'Habitation NB une concentration de radon trop élevée par rapport aux lignes directrices de 2019, lesquels logements devront faire l'objet de mesures correctives ;

attendu que le ministère de la Santé et le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux ont fait peu d'efforts pour veiller à ce que les propriétaires de résidences privées effectuent des tests et prennent chez eux des mesures correctives pour prévenir des maladies environnementales évitables ;

attendu que bon nombre de propriétaires et de gens du Nouveau-Brunswick ne sont peut-être pas au courant des risques liés au radon, de la présence de radon chez eux ou de l'importance vitale des mesures correctives et n'ont peut-être pas les moyens de payer les coûts liés aux mesures correctives ;

attendu que le cancer du poumon causé par le radon est entièrement évitable et qu'il a été démontré que les systèmes correctifs permettent d'évacuer efficacement le radon des maisons et d'en diminuer de plus de 80 % les niveaux à l'intérieur (Santé Canada) ;

BE IT THEREFORE RESOLVED that the Legislative Assembly of New Brunswick urge the government to allocate sufficient resources to ensure that comprehensive radon testing is available and accessible to all homeowners and residents in New Brunswick;

BE IT FURTHER RESOLVED that the Legislative Assembly of New Brunswick urge the government to establish a publicly funded remediation program to assist homeowners with the costs of radon remediation;

attendu que le radon n'a ni odeur, ni goût, ni couleur, ce qui, faute d'appareils de mesure particuliers, le rend indétectable ;

attendu que, selon Poumon NB et Santé Canada, plus de une maison sur quatre au Nouveau-Brunswick présente des niveaux dangereux de radon, ce qui correspond au deuxième taux en importance au Canada ;

WHEREAS the Auditor General of New Brunswick estimated that 33% of NB Housing units will test positive for exceeding 2019 radon level guidelines and require remediation;

WHEREAS the Department of Health and the Department of Environment and Local Government have made little effort to ensure that private homeowners test and remediate their homes to avoid preventable disease induced by the natural environment;

WHEREAS many homeowners and residents in New Brunswick may be unaware of the risks associated with radon, the presence of radon in their homes, or the critical importance of remediation, and may not be able to afford the cost of remediation;

WHEREAS radon-induced lung cancer is entirely preventable, and mitigation systems are proven to effectively divert radon away from the home and lower indoor levels by more than 80% (Health Canada);

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative du Nouveau Brunswick exhorte le gouvernement à prévoir des ressources suffisantes pour faire en sorte que des mesures exhaustives de détection du radon soient offertes et accessibles à tous les propriétaires et gens du Nouveau-Brunswick,

que l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick exhorte le gouvernement à établir un programme correctif financé par les fonds publics pour aider les propriétaires à composer avec les coûts liés à la prise de mesures correctives contre le radon

BE IT FURTHER RESOLVED that the Legislative Assembly of New Brunswick urge the Department of Health to initiate a public awareness campaign aimed at educating New Brunswickers about the risks of radon, the importance of testing, and the availability of testing and remediation supports.

Notice of Opposition Members' Business

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Speaker. For opposition day, today we give notice that we will start by discussing Motion 48, which has to do with urging the government to establish a harmonized sales tax rebate program for new, affordable rental builds. Then we'll follow that motion up with Motion 56. That is urging the government to take proactive measures aimed at improving labour relations in the province and to establish a committee comprised of government officials and labour representatives tasked with conducting a thorough examination of the current state of labour relations and proposing action items to enhance cooperation. We'll follow that with Motion 49—I believe it's 49—and that is urging the government to refrain from spending any public funds on advertising campaigns that are directed at other levels of government. Those are the three motions that we'll be discussing tomorrow: 48, 56, and 49, in that order. Thank you.

Government Motions for the Ordering of the Business of the House

Hon. G. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. As per normal procedure, all bills introduced today will be referred for second reading on Friday, May 17. We heard a concurrence of a report from the Standing Committee on Economic Policy, so we'll go next to third reading of Bill 29. Following that will be the second reading of Bill 45, *An Act Respecting the Firefighters' Compensation Act and Workers' Compensation Act*. Any bill that receives second reading today is to be referred to the Standing Committee on Economic Policy.

Following that, the House will adjourn to allow the economic policy committee to meet to consider the following bills: Bills 38, *An Act to Amend the Judicature Act*; 39, *Justices of the Peace Act*; 36, *An*

et que l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick exhorte le ministère de la Santé à lancer une campagne de sensibilisation du public visant à informer la population du Nouveau-Brunswick des risques liés au radon, de l'importance de la détection et des services de soutien offerts en ce qui concerne la détection et les mesures correctives.

Avis d'affaires émanant de l'opposition

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président. Pour la journée de l'opposition, nous donnons avis aujourd'hui que nous allons commencer par discuter de la motion 48, qui vise à exhorter le gouvernement à établir un programme de remboursement de la taxe de vente harmonisée pour la construction de nouveaux logements locatifs abordables. Nous poursuivrons ensuite avec la motion 56. Celle-ci exhorte le gouvernement à prendre des mesures proactives visant à améliorer les relations de travail dans la province ainsi qu'à constituer un comité, lequel serait composé de représentants du gouvernement et de représentants syndicaux et serait chargé de mener un examen exhaustif de la situation actuelle quant aux relations de travail et de proposer des mesures pour favoriser la collaboration. Nous nous pencherons ensuite sur la motion 49 — je crois que c'est 49 —, qui exhorte le gouvernement à s'abstenir de dépenser des fonds publics pour des campagnes publicitaires visant d'autres paliers de gouvernement. Voilà les trois motions dont nous discuterons demain : 48, 56 et 49, dans cet ordre. Merci.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

L'hon. G. Savoie : Merci, Monsieur le président. Conformément à la procédure normale, tous les projets de loi déposés aujourd'hui seront renvoyés à l'étape de la deuxième lecture le vendredi 17 mai. Comme nous avons entendu le rapport d'approbation du Comité permanent de la politique économique, nous allons passer ensuite à la troisième lecture du projet de loi 29. Nous en serons ensuite à la deuxième lecture du projet de loi 45, *Loi concernant la Loi sur l'indemnisation des pompiers et la Loi sur les accidents du travail*. Tout projet de loi qui franchira la deuxième lecture aujourd'hui sera renvoyé au Comité permanent de la politique économique.

Par la suite, la Chambre s'ajournera pour permettre au Comité de la politique économique de se réunir pour étudier les projets de loi suivants : 38, *Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire* ; 39, *Loi sur les juges*

Act to Amend the Motor Vehicle Act; 37, An Act to Amend the Salvage Dealers Licensing Act; 26, Special Appropriation Act 2024; 27, An Act to Amend the New Brunswick Income Tax Act; 35, An Act to Amend the Financial Administration Act; 41, An Act to Amend the Private Occupational Training Act; and 42, An Act Respecting Local Governance and Regional Service Delivery. Thank you, Mr. Speaker.

11:25

Debate on Third Reading of Bill 29

Mr. McKee, after the Speaker called for third reading of Bill 29, *An Act Respecting Cannabis Control*: Thank you. I just want to rise. We have a chance to speak on Bill 29 before third reading. I want to rise to address an issue that we had raised at the committee.

There were some issues that were brought forward with respect to some of the wording that would have allowed peace officers to conduct searches of premises without the consent of the occupants of those premises. That is a very serious issue that was flagged by constitutional experts in the field, so we brought forward an amendment to remove the wording of the receipt of consent.

With the wording that was initially used, you could get the consent of the landlord and that would give you authorization to go into the premises. It was clear that it must be the occupant of the premises that would give consent. So, we brought forward an amendment, and it was studied by the Department of Health over a couple of nights. They came back and they tweaked some of their own wording, but they essentially brought in the same type of amendment—that it would either be the occupant or, if there is no occupant, it would be the owner. As well, there are some definitions that go into the legislation that define what an “owner” is and what an “occupant” is. We feel comfortable that that issue was lifted.

We spent some time dealing with these issues. There were others that we canvassed as well, whether it was an overreach of being able to seize vehicles, and there were some concerns raised regarding the use of a vehicle in the commission of an offence. Technically

de paix ; 36, Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur ; 37, Loi modifiant la Loi sur les licences de brocanteurs ; 26, Loi spéciale de 2024 portant affectation de crédits ; 27, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick ; 35, Loi modifiant la Loi sur l'administration financière ; 41, Loi modifiant la Loi sur la formation professionnelle dans le secteur privé ; 42, Loi concernant la gouvernance locale et la prestation de services régionaux. Merci, Monsieur le président.

Débat à l'étape de la troisième lecture du projet de loi 29

M. McKee, à l'appel de la troisième lecture du projet de loi 29, *Loi concernant la réglementation du cannabis* : Merci. Je veux simplement prendre la parole. Nous avons l'occasion de discuter du projet de loi 29 avant la troisième lecture. J'aimerais aborder une question que nous avons soulevée au comité.

Certaines questions ont été soulevées au sujet du libellé qui aurait permis aux agents de la paix de procéder à une perquisition de locaux sans le consentement des occupants de ces locaux. Comme il s'agit d'une question très sérieuse qui a été portée à notre attention par des constitutionnalistes dans le domaine, nous avons proposé un amendement pour supprimer le libellé relatif à l'obtention du consentement.

Selon le libellé initial, on pouvait obtenir le consentement du locateur, ce qui aurait donné l'autorisation de pénétrer dans un local. Il était clair que c'est l'occupant du local qui doit donner son consentement. Nous avons donc présenté un amendement, qui a été étudié par le ministère de la Santé pendant quelques soirées. Les gens du ministère sont revenus et ont affiné une partie de leur propre libellé, mais ils ont essentiellement apporté le même type d'amendement, à savoir que le consentement doit venir de l'occupant ou, s'il n'y a pas d'occupant, du propriétaire. De plus, la mesure législative doit comporter des définitions qui établissent ce qu'est un « propriétaire » et ce qu'est un « occupant ». Nous sommes convaincus que la question a été réglée.

Nous avons consacré un certain temps à ces questions. Il y en a d'autres que nous avons également examinées, notamment celle de savoir si la saisie des véhicules n'allait pas trop loin, et des préoccupations ont été soulevées au sujet de l'utilisation d'un véhicule

speaking, if you look at the legislation and the way that it's worded, a person could go purchase a gram of marijuana with their vehicle, and they could be intercepted by police. If there are grounds to believe that they committed an offence—and it is an offence to purchase unregulated cannabis—then, according to this legislation, the vehicle could be seized. There was talk about the discretion of the officers involved and not seizing a vehicle when it's unreasonable, but I don't like signing blank cheques. I think that giving discretion for an abuse of power is still something that we have concerns with.

The department did answer some of the questions, and, at the end of the day, I think that we're supportive of the legislation. I just wanted to raise some of those issues that I think are still valid concerns. I don't think the intention of the Legislative Assembly, in such a situation, is to give authority to be able to seize vehicles and forfeit them to the province.

There were other issues that I raised around presumption. Normally, in drug prosecution cases, you don't just look at the substance and say: Okay, it looks like cannabis and it smells like cannabis, so it must be cannabis. It is sent away for testing. It comes back. There's a certificate from an analyst that says: Okay, the product that was tested is, in fact, cannabis. It usually has some scientific name attached to it.

In this case, they're talking about presumptions. If it smells like cannabis or if it's labelled as cannabis, there's a presumption that it is cannabis. It is a little bit of a legislative shortcut to prosecute these cases. Again, they are giving leeway, and we don't want to bog down courts more than we have to. At the same time, being from my field as a defense lawyer, I felt obligated to raise some of these issues. The minister indulged me for some time last Friday afternoon, and I thank him for taking those questions. I just wanted to offer some of that information here at third reading. Thank you very much, Mr. Speaker.

Hon. Mr. Fitch: Thank you very much. I just want to echo some of the sentiment of the opposition. We

pour commettre une infraction. Techniquement, si on considère la mesure législative et son libellé, une personne pourrait aller acheter un gramme de marijuana en se servant de son véhicule et être interceptée par la police. S'il y a des motifs de croire qu'elle a commis une infraction — et c'est une infraction d'acheter du cannabis non réglementé —, alors, en vertu de la mesure législative en question, le véhicule pourrait être saisi. Il a été question du pouvoir discrétionnaire des agents concernés et de la possibilité de ne pas saisir un véhicule lorsque cela serait déraisonnable, mais je n'aime pas signer des chèques en blanc. Je pense que le fait d'accorder un pouvoir discrétionnaire à l'égard d'un abus de pouvoir demeure un point qui nous préoccupe.

Le ministère a répondu à certaines des questions, et, au bout du compte, je pense que nous appuyons la mesure législative. Je voulais simplement soulever certaines des questions que j'ai mentionnées et qui, à mon avis, demeurent des préoccupations valables. Je ne pense pas que l'intention de l'Assemblée législative, dans une telle situation, soit de donner le pouvoir de saisir des véhicules et de les confisquer au profit de la province.

J'ai soulevé d'autres questions concernant la présomption. Normalement, dans les cas de poursuites en matière de drogue, on ne se contente pas de regarder la substance et de dire : D'accord, cela ressemble au cannabis et ça sent le cannabis, de sorte que ça doit être du cannabis. La substance est envoyée pour des tests. Puis il y a un document qui est reçu en retour, soit un certificat d'un analyste qui confirme que le produit qui a été testé est bel et bien du cannabis. Il est généralement accompagné d'un nom scientifique.

Ici, on parle de présomption. Si le produit sent le cannabis ou s'il est étiqueté comme étant du cannabis, il y a une présomption qu'il s'agit de cannabis. C'est un peu un raccourci législatif pour tenter des poursuites dans de tels cas. Encore une fois, il y a une marge de manœuvre, et nous ne voulons pas encombrer les tribunaux plus que nécessaire. Cependant, étant moi-même avocat de la défense, je me suis senti obligé de soulever certaines des questions du genre. Le ministre m'a accordé un certain temps vendredi après-midi, et je le remercie d'avoir répondu à ces questions. Je voulais simplement vous faire part de certaines de ces observations à l'étape de la troisième lecture. Merci beaucoup, Monsieur le président.

L'hon. M. Fitch : Merci beaucoup. Je veux simplement me faire l'écho de certains des sentiments

appreciated that cooperation, the back and forth, and I think that we have a stronger bill besides that.

It was a joint memorandum to Executive Council (MEC)—no pun intended—between Health and Justice and Public Safety. That collaboration and working together, I think, will make the system work better. I'm anxious to see some of the theories and the items in practice. I appreciate the cooperation from the members across the way. I think that's how this House should work. Thanks.

11:30

Third Reading

(Bill 29, *An Act Respecting Cannabis Control*, was read a third time and passed.)

Debate on Second Reading of Bill 45

Hon. G. Savoie, after the Speaker called for second reading of Bill 45, *An Act Respecting the Firefighters' Compensation Act and the Workers' Compensation Act*: Thank you, Mr. Speaker. I rise to speak on the second reading of a bill entitled *An Act Respecting the Firefighters' Compensation Act and the Workers' Compensation Act*. The Workplace Health, Safety and Compensation Commission—or WorkSafeNB, as it's better known—is responsible for the administration and enforcement of the *Workers' Compensation Act* and the *Firefighters' Compensation Act*.

For those who are perhaps less familiar with the *Workers' Compensation Act* and the *Firefighters' Compensation Act*, what you need to know is that in New Brunswick, workers' compensation is administered through a no-fault insurance system, which is set up under the Act. This system is designed to serve two key purposes: to compensate injured workers and to protect employers from being sued by workers who are injured on the job. The system operates on the principle of collective liability for employers, which means that the premiums collected from all assessed employers are pooled and used to pay the present and future costs for injured workers

de l'opposition. Nous avons apprécié une telle collaboration, les échanges, et je pense que cela nous a donné un projet de loi plus solide.

Il y a eu un mémoire au Conseil exécutif provenant conjointement de Santé et de Justice et Sécurité publique. Je crois que cette collaboration et ce travail en commun permettront au système de mieux fonctionner. J'ai hâte de voir certaines théories et certains principes mis en pratique. Je suis gré aux parlementaires d'en face de leur collaboration. Je pense que c'est ainsi que la Chambre devrait fonctionner. Merci.

Troisième lecture

(Le projet de loi 29, *Loi concernant la réglementation du cannabis*, est lu une troisième fois et adopté.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 45

L'hon. G. Savoie, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 45, *Loi concernant la Loi sur l'indemnisation des pompiers et la Loi sur les accidents du travail* : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole à l'étape de la deuxième lecture d'un projet de loi intitulé *Loi concernant la Loi sur l'indemnisation des pompiers et la Loi sur les accidents du travail*. La Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail, mieux connue sous le nom de Travail sécuritaire NB, est responsable de l'administration et de l'application de la *Loi sur les accidents du travail* et de la *Loi sur l'indemnisation des pompiers*.

Pour les gens qui connaissent peut-être moins bien la *Loi sur les accidents du travail* et la *Loi sur l'indemnisation des pompiers*, ce qu'il faut savoir, c'est que, au Nouveau-Brunswick, l'indemnisation des travailleurs est administrée au moyen d'un système d'assurance sans égard à la responsabilité, qui est établi en vertu de la loi. Ce système est conçu pour servir deux objectifs clés : indemniser les travailleurs blessés et protéger les employeurs contre les poursuites par des travailleurs ayant subi une lésion au travail. Le système fonctionne selon le principe de la responsabilité collective des employeurs, ce qui signifie que les cotisations perçues auprès de tous les employeurs cotisés sont mises en commun et utilisées pour payer les coûts actuels et futurs des travailleurs

and the administration costs of the compensation system.

Mr. Speaker, the *Workers' Compensation Act* is an important piece of legislation that deals with a topic no one enjoys thinking about. We know, far too often, New Brunswickers find themselves in situations where their lives are impacted by an injury or illness suffered on the job. While continuing to work to create workplaces that put health and safety at the forefront is important, so, too, is ensuring New Brunswickers have access to the supports they need when they find themselves navigating life after a workplace injury, illness, or fatality.

This brings us to the proposal we have before us today. Every five years, WorkSafeNB is required to undertake a comprehensive review of its legislation to ensure it is continuing to meet the needs of New Brunswickers. This review was completed recently, with WorkSafeNB bringing forward recommendations to government for how to strengthen these Acts. Through the review process, an opportunity to balance rate reductions for employers with benefit improvements for workers and their families was identified. Mr. Speaker, if you know anything about our government, it's that we will always take advantage of opportunities that will improve the lives of New Brunswickers.

There are two amendments being proposed to the *Firefighters' Compensation Act* and the *Workers' Compensation Act*. We are proposing to implement an increase to the loss-of-earnings benefit payable to injured workers and firefighters, bringing it from 85% to 90%. The wage-loss system is based on the idea that a person should not be receiving more income when they are not working than when they are working, nor should the compensation be so low as to reduce injured workers and their families to poverty. Coping with a workplace illness, injury, or fatality is enough on its own. We don't want to add financial hardship to the load these families carry.

The wage-loss system was implemented in 1982, with loss-of-earnings benefits calculated at 90%. That percentage has changed twice since 1982. In 1993, it

blessés ainsi que les coûts d'administration du système d'indemnisation.

Monsieur le président, la *Loi sur les accidents du travail* est une mesure législative importante qui porte sur un sujet auquel personne n'aime penser. Nous savons que, beaucoup trop souvent, des gens du Nouveau-Brunswick se retrouvent dans des situations où leur vie est affectée par une lésion ou une maladie subie au travail. Bien qu'il soit important de poursuivre les efforts pour créer des lieux de travail qui mettent la santé et la sécurité au premier plan, il faut aussi veiller à ce que les gens du Nouveau-Brunswick aient accès aux mesures de soutien dont ils ont besoin dans leur vie à la suite d'une lésion, d'une maladie ou d'un décès survenu au travail.

Cela nous amène à la proposition dont nous sommes saisis aujourd'hui. Tous les cinq ans, Travail sécuritaire NB doit entreprendre une révision complète de sa législation pour s'assurer qu'elle continue de répondre aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick. Cette révision a été achevée récemment, et Travail sécuritaire NB a présenté des recommandations au gouvernement sur la façon de renforcer les lois en question. Le processus de révision a permis de cerner une possibilité d'établir un équilibre entre des réductions de taux pour les employeurs et des améliorations des prestations pour les travailleurs et leurs familles. Monsieur le président, s'il y a une chose que vous savez au sujet de notre gouvernement, c'est que nous profiterons toujours des occasions qui se présentent pour améliorer la vie des gens du Nouveau-Brunswick.

Deux modifications sont proposées à la *Loi sur l'indemnisation des pompiers* et à la *Loi sur les accidents du travail*. Nous proposons d'augmenter la prestation pour perte de gains versée aux travailleurs et pompiers blessés, en la faisant passer de 85 % à 90 %. Le système de perte de gains est fondé sur le principe selon lequel une personne ne devrait pas toucher un revenu plus élevé lorsqu'elle ne travaille pas que lorsqu'elle travaille et que l'indemnisation ne devrait pas non plus être à ce point faible qu'elle réduise les travailleurs blessés et leurs familles à la pauvreté. Faire face à une maladie, une lésion ou un décès sur le lieu de travail suffit comme épreuve. Nous ne voulons pas alourdir le fardeau financier des familles touchées.

Le système de perte de gains a été mis en œuvre en 1982, et les prestations pour perte de gains ont été calculées à 90 %. Le pourcentage a changé deux fois

was reduced to 80% for the first 39 weeks and to 85% thereafter. In 1998, it was changed to 85%, where it has remained since. Mr. Speaker, the amendments put forward today will see this percentage return to 90%. This will make us the second province in Atlantic Canada to offer a 90% loss-of-earnings benefit and align us with most other provinces across the country. More important than that, it will make a tangible difference in the lives of injured workers and their families.

Going hand in hand with this change, we are proposing to increase the multiplication factor for the calculation of maximum assessable earnings from 1.5 to 1.6 times the New Brunswick Industrial Aggregated Earnings. Maximum assessable earnings are exactly what they sound like. They are the maximum earnings included in the calculation of the benefit payable to workers. It represents the maximum assessable earnings per worker on which premiums, paid by employers, are calculated.

11:35

Mr. Speaker, an analysis from 2020 estimated that 80.2% of workers have their full wages covered. Put into a national context, this means that the number of New Brunswickers who have their full earnings covered is slightly below the national average. As mentioned, in the legislation as it exists today, the maximum assessable earnings are equal to 1.5 times the New Brunswick Industrial Aggregate Earnings rounded to the nearest \$100. The 2024 NBIAE is \$51 283. To put this into real dollars and cents, this would mean an increase of the 2024 maximum assessable earnings of \$76 900 based on the current 1.5 multiplier to maximum assessable earnings of \$82 100 based on the 1.6 multiplier.

Those are a lot of numbers and calculations, but here's what it comes down to. This increase will enable more workers to have their full earnings included in the calculation of their benefits. It will mean more money in the pockets of New Brunswickers during a time when they need it the most. Given the strong financial position of WorkSafeNB, these changes are not expected to have a negative impact on assessment rates paid by employers. With a strong, sustainable system that is providing low, stable rates to our province's employers, the time is right to provide

depuis 1982. En 1993, il a été réduit à 80 % pour les 39 premières semaines et à 85 % par la suite. En 1998, il est passé à 85 %, et il n'a pas bougé depuis. Monsieur le président, les modifications proposées aujourd'hui ramèneront le pourcentage à 90 %. Nous serons ainsi la deuxième province du Canada atlantique à offrir une prestation pour perte de gains de 90 %, et nous nous alignerons de ce fait sur la plupart des autres provinces du pays. Plus important encore, cela aura une incidence tangible sur la vie des travailleurs blessés et de leurs familles.

Parallèlement à un tel changement, nous proposons d'augmenter le facteur de multiplication pour le calcul du salaire assurable maximum, qui passerait de 1,5 à 1,6 fois le salaire pour l'ensemble des activités économiques au Nouveau-Brunswick (SEAENB). Le salaire maximum assurable est exactement ce à quoi son nom fait référence. Il s'agit du salaire maximum inclus dans le calcul des prestations payables aux travailleurs. Cela correspond au salaire assurable maximum par travailleur sur la base duquel sont calculées les cotisations versées par les employeurs.

Monsieur le président, selon une analyse réalisée en 2020, il est estimé que le plein salaire de 80,2 % des travailleurs était couvert. Dans un contexte national, cela signifie que le nombre de gens du Nouveau-Brunswick dont le plein salaire est couvert est légèrement inférieur à la moyenne nationale. Comme il a été mentionné, en vertu de la mesure législative actuelle, le salaire assurable maximum correspond à 1,5 fois le salaire pour l'ensemble des activités économiques au Nouveau-Brunswick, arrondi à la centaine de dollars la plus proche. En 2024, selon le SEAENB, il correspond à 51 283 \$. En dollars réels, cela signifierait une augmentation du salaire assurable maximum de 2024, qui passerait à 76 900 \$ selon le multiplicateur actuel de 1,5 et à 82 100 \$ selon le multiplicateur de 1,6.

Ce sont là beaucoup de chiffres et de calculs, mais voici le résultat. L'augmentation fera qu'un plus grand nombre de travailleurs verront leur plein salaire inclus dans le calcul de leurs prestations. Cela signifie plus d'argent dans les poches des gens du Nouveau-Brunswick à un moment où ils en ont le plus besoin. Compte tenu de la solide situation financière de Travail sécuritaire NB, de tels changements ne devraient pas avoir d'incidence négative sur les taux des cotisations payées par les employeurs. Un système solide et durable qui assure des taux faibles et stables

enhanced benefits to our injured workers and their families.

Mr. Speaker, the amendments we are proposing today are rooted in recommendations made by WorkSafeNB. These reviews are important and require a considerable amount of time and focused attention. I would like to thank those who participated in the review and the process of creating the resulting recommendations. The changes we are proposing today will make the Act strong and will make life better for New Brunswickers. Thank you, Mr. Speaker.

M. M. LeBlanc : Merci, Monsieur le président. C'est avec plaisir que je me lève à la Chambre aujourd'hui pour parler du projet de loi 45, intitulé *Loi concernant la Loi sur l'indemnisation des pompiers et la Loi sur les accidents du travail*. Une fois de plus, nous avons un projet de loi devant nous. Ce dernier reflète le travail effectué, à l'origine, par Travail sécuritaire NB. Je leur tire mon chapeau pour avoir effectué le travail et pour nous permettre de représenter le mieux possible les employés et employées de notre province.

Monsieur le président, je me permets de louer mon collègue de Restigouche-Ouest, qui, lorsqu'il était ministre responsable de Travail sécuritaire NB, a apporté les changements nécessaires pour qu'ait lieu une révision quinquennale et pour que le travail soit fait de façon à ce que les travailleurs soient dûment représentés.

C'est certain que nous avons devant nous un projet de loi quand même assez intéressant. Nous parlons ici de l'indemnisation à laquelle les employés auront droit en cas de blessures sur les lieux de travail. Nous parlons aussi de prestations de supplément versées à ces employés et, dans le pire des cas, aux personnes à leur charge.

Toutefois, on dirait que ce gouvernement semble recourir à la loi du moindre effort, encore une fois. Lorsque l'on se penche sur la *Loi sur l'indemnisation des pompiers*, on constate que plusieurs autres éléments auraient aussi pu être inclus dans ce projet de loi. C'est la même chose pour la *Loi sur les accidents du travail*. La question des travailleurs et des travailleuses dans notre province comporte de nombreux défis aujourd'hui. Ce gouvernement y va un peu au compte-gouttes, sans nécessairement proposer des solutions ou tenir compte de la problématique à

pour les employeurs de notre province fait que le moment est opportun d'offrir des prestations améliorées à nos travailleurs blessés et à leurs familles.

Monsieur le président, les modifications que nous proposons aujourd'hui sont fondées sur les recommandations formulées par Travail sécuritaire NB. Les révisions qui ont été menées sont importantes et nécessitent beaucoup de temps et d'attention ciblée. Je tiens à remercier les gens qui ont participé à la révision et au processus de formulation des recommandations qui en ont découlé. Les changements que nous proposons aujourd'hui renforceront la loi et amélioreront la vie des gens du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

Mr. M. LeBlanc: Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to rise in the House today to speak on Bill 45, *An Act Respecting the Firefighters' Compensation Act and the Workers' Compensation Act*. Once again, we have a bill before us. It reflects the work done originally by WorkSafeNB. I tip my hat to them for having done the work and enabling us to represent the workers in our province as well as we can.

Mr. Speaker, I commend my colleague from Restigouche West, who, when he was the minister responsible for WorkSafeNB, made the necessary changes so a five-year review and work would be done to duly represent workers.

We certainly have quite an interesting bill in front of us. Here, we're talking about compensation that workers will receive in the event of workplace injuries. We're also talking about supplement benefits paid to these workers and, in the worst cases, to their dependents.

However, it seems this government is resorting to the principle of least effort, once again. When the *Firefighters' Compensation Act* is considered, it's evident that several other elements could have also been included in this bill. The same can be said for the *Workers' Compensation Act*. The issue of workers in our province involves many challenges today. This government takes a piecemeal approach to them, without necessarily proposing solutions or considering the problem we're confronted with. Personally, this leads me to ask serious questions concerning the real

laquelle nous sommes confrontés. Pour ma part, cela m'amène à me poser de sérieuses questions quant à la volonté réelle de ce gouvernement de prendre des mesures qui pourraient vraiment répondre aux besoins des travailleurs et des travailleuses.

11:40

Pour ce qui est des congés de maladie, nous n'avons qu'à regarder la *Loi sur les normes d'emploi*, dont nous avons parlé récemment. En ce qui a trait au présent projet de loi, le gouvernement a fait une consultation au cours des mois d'octobre et de novembre derniers, et, depuis, c'est la sourde oreille : on n'entend plus rien pour ce qui est des congés de maladie.

Donc, on met à jour une loi pour s'assurer que, si une personne est blessée au travail, elle a accès à une plus grande indemnisation, mais, malheureusement, le gouvernement refuse d'agir lorsqu'il s'agit de congés de maladie payés. Donc, si une personne est blessée au travail, il n'y a pas de congés de maladie qui sont payés, ce qui fait en sorte que ce gouvernement continue de prendre des demi-mesures sans nécessairement répondre aux besoins auxquels nous sommes confrontés.

Monsieur le président, de plus, la semaine dernière, mon collègue d'Edmundston—Madawaska-Centre, a présenté une motion très importante touchant justement la *Loi sur l'indemnisation des pompiers*. Le Nouveau-Brunswick est l'une des provinces où le moins de différents cancers sont couverts pour les pompiers blessés sur les lieux de travail. Voilà un exemple de comment, aujourd'hui, ce projet de loi aurait pu être déposé en ayant plus de mordant et de volonté afin d'être réellement en mesure de répondre aux besoins des pompiers et des pompières de notre province, qui sont les moins bien couverts au pays. Mais non, ce gouvernement a décidé de continuer, selon la loi du moindre effort, à ne rien faire de plus que ce qui est proposé par Travail sécuritaire NB.

Et puis, je tire mon chapeau aux gens de Travail sécuritaire NB, car, au moins, eux, ils travaillent ; au moins, eux, ils nous proposent des projets de loi et des changements concrets qui visent l'avancement de notre province, mais il faut se poser des questions à savoir si le gouvernement actuel fait de même. Au cours de la présente session, nous avons vu très peu de projets de loi, donc très peu de changements concrets ou substantiels visant à changer les lois de notre

willingness of this government to take action that could truly meet workers' needs.

As for sick leave, we need only look at the *Employment Standards Act*, which we recently discussed. With respect to this bill, the government did consultations last October and November, and has turned a deaf ear since then; sick leave is no longer a topic of discussion.

So, an Act is being updated to ensure that a person injured at work has access to higher compensation, but, unfortunately, the government refuses to act when it comes to paid sick leave. So, if a person is injured at work, there is no paid sick leave, which means this government continues to take half-measures without necessarily meeting the needs that we're faced with.

Mr. Speaker, furthermore, last week, my colleague from Edmundston-Madawaska Centre introduced a very important motion precisely concerning the *Firefighters' Compensation Act*. New Brunswick is one of the provinces with the fewest different cancers covered for firefighters injured in the workplace. This is an example of how, today, this bill could have been tabled with more teeth and will to really meet the needs of firefighters in our province, who have the least coverage in the country. But no, this government decided to continue, according to the principle of least effort, to do nothing more than what is proposed by WorkSafeNB.

I tip my hat to the people at WorkSafeNB, because at least they work; at least they propose bills and concrete changes that aim to advance our province, but it is not clear whether the current government does the same. During this session, we have seen very few bills, so very few concrete or substantial changes to amend Acts in our province. There are fewer and fewer sitting days and fewer and fewer bills.

province. On voit de moins en moins de jours de séance et de moins en moins de projets de loi.

Tout ce que nous voyons de la part de ce gouvernement, depuis un certain temps, ce sont des attaques partisans et de la discorde dans son propre caucus. En fin de compte, ce sont les gens du Nouveau-Brunswick qui en paient le prix. En effet, les travaux qui sont présentés devant nous à la Chambre sont très minimales, parce que le gouvernement actuel n'est pas prêt à faire le travail pour les gens du Nouveau-Brunswick.

La semaine dernière, au cours de la période des questions, nous avons entendu le premier ministre dire :

We are here for a good time, not a long time.

Monsieur le président, travailler à l'avancement du Nouveau-Brunswick et prendre des décisions qui auront un impact sur la croissance de notre province, ce n'est pas toujours avoir du bon temps. Il faut des mesures et il faut prendre des décisions, mais, malheureusement, nous en voyons de moins en moins de la part de ce gouvernement, car ce dernier est pratiquement dysfonctionnel. En effet, il est plus orienté sur les communiqués de Steve Outhouse que sur les besoins réels des gens du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, lorsque nous regardons à l'historique de Travail sécuritaire NB, nous voyons certainement que, lorsque mon collègue de Restigouche-Ouest était ministre responsable de ce secteur, il a fait une grande révision qui aura permis d'être en mesure de réduire les taux de cotisation des employeurs envers Travail sécuritaire NB, alors que le présent projet de loi suscite des craintes pour moi. Ici, je m'explique : Sans aucun doute, je crois que les employés méritent d'être indemnisés à leur juste valeur lorsqu'un accident arrive sur un lieu de travail. Cela ne fait aucun doute. Toutefois, après le travail ardu de mon collègue, Travail sécuritaire NB aurait été en mesure de diminuer ses taux de cotisation.

11:45

Aujourd'hui, en augmentant les primes de compensation, y a-t-il un danger que les taux de cotisation ne demeurent pas aussi bas qu'ils le sont en ce moment? Il y a un grand risque qu'une augmentation de ces taux de cotisation fera en sorte que les chefs de petites entreprises auront de la

All that we have seen from this government for some time are partisan attacks and discord within its own caucus. At the end of the day, New Brunswickers are paying the price. The work that is introduced to us in the House is very minimal because the current government isn't prepared to do the work for New Brunswickers.

Last week, during question period, we heard the Premier say:

Nous sommes ici pour de bons moments, pas de longs moments.

Mr. Speaker, working on advancing New Brunswick and making decisions that will have an impact on the growth of our province is not always fun. Action has to be taken and decisions have to be made, but, unfortunately, we see that less and less from this government, because it is practically dysfunctional. In fact, it is more focused on Steve Outhouse's news releases than the real needs of New Brunswickers.

Mr. Speaker, when we look at the history of WorkSafeNB, we certainly see that, when my colleague from Restigouche West was the minister responsible for this sector, he undertook a major review that led to a reduction in the employers' WorkSafeNB premium rates, but this bill raises concerns for me. I am going to explain: I believe without a doubt that employees deserve to be fairly compensated when an accident occurs in the workplace. There is no doubt about that. However, following my colleague's the hard work, WorkSafeNB was able to decrease its premium rates.

Today, with the increase in compensation payments, is there a risk that premium rates will not remain as low as they are right now? There is a high risk that an increase in premium rates will lead to the leaders of small businesses having a hard time continuing to make their contributions to WorkSafeNB. Here is the

difficulté à continuer de payer leur contribution à Travail sécuritaire NB. Il faut aussi se demander ceci : Le financement est-il réellement durable à long terme? Travail sécuritaire NB est-il un organisme en bonne position financière? Aujourd'hui, nous sommes à la veille d'une campagne électorale, alors que les Conservateurs sont en chute libre dans les sondages, et, en réponse à cela, ils présentent un projet de loi de type électoral pour essayer de courtiser les supporters et aller chercher plus de votes.

L'augmentation des coûts me fait craindre des choses. Je ne dis aucunement que je suis contre l'augmentation des prestations, parce que, en fin de compte, il faut faire ce qu'il y a de mieux pour les employés du Nouveau-Brunswick.

Ensuite, dans l'allocution du nouveau ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail — il semble être le ministre responsable de tout aujourd'hui —, il est dit qu'on vise une parité avec les autres provinces. Voici ce qui est intéressant : Le présent gouvernement cherche à aller voir ce que font les autres provinces, alors que, dans plusieurs autres domaines, il ne suit pas ce qu'elles font. Il dit que notre propre province n'a aucun besoin d'avoir de la cohérence avec les autres provinces, mais, dans le présent cas, le ministre se vante de le faire.

En fin de compte, j'ai des préoccupations par rapport à ce projet de loi, étant donné qu'il y a un manque d'approche globale. Le gouvernement n'a pas pris le temps de s'asseoir... Et cela se comprend, parce qu'il y a eu trois différents ministres de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail au cours d'une année. C'est certain que, lorsque l'on change de ministre aussi fréquemment, le processus ralentit, et des éléments peuvent être oubliés. Donc, il y a eu un manque d'approche globale pour ce projet de loi, et j'ai énormément de craintes sur les consultations qui ont eu lieu, sur les groupes qui ont été consultés et sur le travail fait par le ministre pour s'assurer que ce projet de loi a été modifié le mieux possible.

Si nous regardons aux autres projets de loi qui ont été déposés ou débattus au cours des derniers mois, nous voyons beaucoup d'erreurs ; nous voyons beaucoup de travail fait à la hâte, ce qui cause parfois de graves erreurs. Et puis, encore une fois, je crains que ce projet de loi ait été rédigé à la hâte, sans nécessairement prendre en considération les opinions de toutes les parties prenantes sur un enjeu aussi crucial.

other question: Is the funding truly sustainable in the long term? Is WorkSafeNB in a good financial position? Today, we are coming up to an election campaign while the Conservatives are dropping like rocks in the polls, and, in response to that, they are introducing an election-type bill to try to woo supporters and get more votes.

The cost increase makes me fear some things. I am not at all saying that I am against the increase in benefits, because, at the end of the day, what is best for New Brunswick employees is what has to be done.

Then, in the remarks from the new Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour—he seems to be the minister responsible for everything today—he said that the goal is parity with the other provinces. Here is what is interesting: This government is looking at what the other provinces are doing, while, in several other sectors, it isn't following what they are doing. It says that our own province has no need to be consistent with the other provinces, but, in this case, the minister is bragging about doing it.

Ultimately, I have concerns about this bill, given the lack of an overall approach. The government did not take the time to sit down... That is understandable, because there have been three different ministers of Post-Secondary Education, Training and Labour in one year. Of course, when ministers change so often, the process slows down, and things are forgotten. So, there was no overall approach for this bill, and I have a lot of concerns about the consultations that were held, the groups that were consulted, and the work the minister did to ensure that this bill was changed in the best way possible.

If we look at the other bills that were tabled or debated over the past few months, we see a lot of errors; we see a lot of rushed work, which sometimes causes serious mistakes. Again, I worry that this bill was drafted hastily and that the opinions of all stakeholders were not necessarily taken into account on such a crucial issue.

Ici, nous parlons des pompiers, et, comme je l'ai mentionné auparavant, samedi dernier, un incendie majeur a eu lieu dans la région. J'en profite pour remercier les premiers répondants qui ont travaillé à combattre cet incendie. Les pompiers volontaires font un travail extraordinaire dans notre province, mais il est de plus en plus difficile de recruter des gens. Cela est souvent dû à un manque de financement ou de possibilités de financement de la part de ce gouvernement. Bien que les pompiers volontaires soient à bout de souffle et qu'ils fassent un travail comparable à celui des pompiers rémunérés par les différentes municipalités, ils ne sont pas nécessairement inclus dans ce projet de loi.

11:50

Je pense qu'il reste encore du travail à faire, comme le précise la motion déposée par mon collègue d'Edmundston—Madawaska-Centre, pour s'assurer que nos pompiers volontaires aient aussi accès à plus d'aide et à plus de mesures de soutien pour qu'il y ait de l'équité pour tous. Nos pompiers volontaires aussi sont importants et ils jouent un rôle crucial dans de nombreuses municipalités du Nouveau-Brunswick. La réforme de la gouvernance locale a rajouté des responsabilités aux municipalités, qui sont à bout de souffle. Elles n'ont plus nécessairement les moyens pour mieux aider les pompiers volontaires. Donc, Monsieur le président, j'aurais aimé que le projet de loi accorde plus d'importance à ces personnes, qui jouent un rôle essentiel chez nous.

Monsieur le président, on a aussi reçu beaucoup d'échos en ce qui a trait au travail des agents de la paix. On remarque qu'un ministre en particulier a vraiment l'oreille du premier ministre parce que, projet de loi après projet de loi, on constate que la vision d'un des ministres occupe l'avant-plan, et l'on parle ici du ministre de la Sécurité publique. On inclut désormais spécifiquement dans la *Loi sur les accidents de travail*, les agents de la paix et les personnes qui aident les agents de la paix. Écoutez, je n'ai rien contre cela.

Les agents de la paix jouent un rôle important dans notre société et, depuis quelques mois ou quelques années, ils jouent maintenant un rôle encore plus grand qu'auparavant. Ce qui m'inquiète, c'est la décision d'ajouter uniquement les agents de la paix. Il y a d'autres secteurs d'activité extrêmement importants et il y a d'autres personnes dans la province qui ont un emploi qui comporte plus de risques que d'autres. Il y a des employés dans notre province qui, dans le cadre de leur travail, doivent faire face jour après jour à des

We are talking about firefighters here, and, as I mentioned before, last Saturday, there was a major fire in the region. I want to take the opportunity to thank the first responders who fought the fire. Volunteer firefighters do an excellent job in our province, but it is harder and harder to recruit people. That is often caused by a lack of funding or funding opportunities from this government. Even though volunteer firefighters are at the end of their ropes and do work that is comparable to that of firefighters paid by various municipalities, they are not necessarily included in this bill.

I think there is still work to do, as the motion tabled by my colleague from Edmundston-Madawaska Centre states, to ensure that our volunteer firefighters get more assistance and more support so that there is equity for all. Our volunteer firefighters are important, too, and play a crucial role in many municipalities in New Brunswick. The local governance reform gave municipalities, which are at the end of their ropes, more responsibilities. They don't necessarily have the means to provide assistance to volunteer firefighters any more. So, Mr. Speaker, I would have liked this bill to have put more emphasis on these people, who play an essential role back home.

Mr. Speaker, a lot of feedback was also received with regard to the work of peace officers. One minister in particular evidently has the Premier's ear, because this minister's vision has been front-and-centre, bill after bill, and that is the Minister of Public Safety. Peace officers and those who help them are now specifically included in the *Workers' Compensation Act*. Listen, I have nothing against that.

Peace officers play an important role in our society, and they have been playing an even bigger role for the past few months or years. What worries me is the decision to only add peace officers. There are other extremely important fields and other people in the province who have jobs that involve more risks than others. There are employees in the province who, day after day, through their work, have to deal with

situations difficiles, que vous et moi ne sommes pas nécessairement en mesure de gérer.

Je pense également que la décision de focaliser sur les agents de la paix est une occasion ratée de la part de ce gouvernement d'inclure une définition plus vague ou d'ajouter d'autres employés du secteur ou de différents secteurs qui jouent un rôle important et qui peuvent aussi parfois faire face à un risque accru de blessures dans les lieux de travail. On n'a qu'à penser aux gens qui travaillent dans les foyers de soins ou dans le secteur de la santé. Écoutez, les risques que comportent les métiers ont changé. On n'a qu'à penser au personnel enseignant.

On a des professionnels qui travaillent jour après jour pour s'assurer que notre société continue de fonctionner, mais le gouvernement ne prend pas nécessairement ces personnes en considération. Il y a peut-être ici une occasion d'aller plus loin que l'ajout des agents de la paix à la *Loi sur les accidents de travail*. On pourrait aussi y ajouter différents secteurs d'activité, comme la santé, le développement social, et l'éducation. Dans ce dernier cas, le personnel pourrait aussi faire face à de plus en plus de danger dans son lieu de travail.

Monsieur le président, c'est certain que le projet de loi 45, au premier coup d'œil, est une bonne mesure législative, dans l'ensemble. Cela étant dit, c'est un projet de loi qui, malheureusement, reflète le principe du moindre effort. On constate que c'est le principe qui sous-tend régulièrement ce que fait ce gouvernement. Il semble que ce dernier n'a pas effectué le travail supplémentaire nécessaire qu'un gouvernement devrait faire après tant de temps en poste. Le gouvernement a décidé d'opter pour la solution facile et de ne pas prendre au sérieux la situation des travailleurs et des travailleuses du Nouveau-Brunswick.

11:55

On ne peut se cacher que le moral des travailleurs au Nouveau-Brunswick aura déjà vu de plus beaux jours. Les travailleurs syndiqués de la province sont au bord de l'épuisement, car ils ne se sentent pas valorisés par ce gouvernement. Ils se sentent oubliés. Ils ressentent un manque de respect de la part du gouvernement. Aujourd'hui, l'occasion se présentait d'en faire plus pour les travailleurs, mais non, le gouvernement a décidé d'opter pour le principe du moindre effort.

difficult situations that you and I are not necessarily capable of managing.

I also think that the decision to focus on peace officers is a missed opportunity by this government to include a vaguer definition or add other employees in the sector or other sectors who play an important role and that can also sometimes run higher risks of getting injured in the workplace. Nursing home and health sector workers come to mind. Listen, the risks involved with some occupations have changed. Just think of teachers.

There are professionals who work day after day to ensure that our society continues to function, but the government is not necessarily taking them into account. There may be an opportunity here to go further than just adding peace officers to the *Workers' Compensation Act*. Other sectors, like health, social development, and education could also be added. In the case of the latter, staff could be dealing with more and more danger in the workplace.

Mr. Speaker, at first glance, Bill 45 as a whole certainly seems like a good piece of legislation. That said, it is a bill that unfortunately follows the path of least resistance. This idea is regularly behind what this government does. It seems that it hasn't done the necessary extra work that a government should be doing after so much time in office. The government chose the easy solution and decided not to take the situation that New Brunswick workers are in seriously.

There is no hiding the fact that the morale of New Brunswick workers has seen better days. Unionized workers in the province are on the verge of burnout, because they do not feel valued by this government. They feel forgotten. They feel a lack of respect from the government. Today, there was an opportunity to do more for workers, but no, the government decided to do the least it could.

Monsieur le président, ce projet de loi a aussi pour objectif de s'assurer que les primes de compensation passent de 85 % à 90 %, ce qui est un bon changement. C'est un changement qui, à première vue, semble excellent. Les travailleurs blessés sur les lieux de travail doivent avoir une juste indemnisation. Mais, pourquoi ce montant? Pourquoi passer de 85 % à 90 %? Quelles études ou recherches ont été menées? Quelles consultations ont été menées? Quels groupes ont été consultés pour en arriver à la décision de passer de 85 % à 90 %?

Il y a un autre changement majeur :

3(1) La Commission établit le montant des gains annuels maximums au 1^{er} janvier de chaque année et ce montant correspond à une fois et demie les gains pour l'ensemble des activités économiques au Nouveau-Brunswick.

3(2) À partir du 1^{er} juillet 2024, la mention de « une fois et demie » au paragraphe (1) vaut mention de « 1,6 fois ».

J'ai des questions à ce sujet. Pour commencer, pourquoi attendre le 1^{er} juillet? Aussi, pourquoi décider d'une augmentation de 0,1? Quelles consultations ont été menées? Quelles ont été les communications avec les différents secteurs d'activité qui auront fait en sorte de passer de 1,5 à 1,6?

À la deuxième lecture, dans son discours, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique nous a parlé de travail ou plutôt des relations de travail, mais il n'y avait aucune explication justifiant la prise des décisions.

Mon autre inquiétude est la suivante : c'est bien d'augmenter les primes de compensation disponibles, mais il faut un tribunal à Travail sécuritaire NB qui soit en mesure de répondre aux demandes croissantes en matière d'accidents de travail.

Nous avons reçu beaucoup d'échos, au cours des derniers mois et des dernières années, à savoir que ce tribunal semble fonctionner au ralenti. C'est une chose d'augmenter les primes de compensation, mais si seulement le tribunal pouvait travailler plus rapidement et plus efficacement afin de vraiment répondre aux besoins des travailleurs et des travailleuses du Nouveau-Brunswick, cela serait déjà un bon début. Cela voudrait dire que les ressources servent à bon escient, que les bottines suivent les babines. Malheureusement, ce n'est pas ce que l'on

Mr. Speaker, this bill aims to ensure that compensation payments go from 85% to 90%, which is a good change. This is a change that seems excellent at first glance. Workers who get injured in the workplace have to be fairly compensated. However, why this amount in particular? Why go from 85% to 90%? What research or studies were done? What consultations were held? Which groups were consulted to come up with the decision to go from 85% to 90%?

There is another major change:

3(1) The maximum annual earnings shall be set by the Commission as of the first day of January of each year and shall be an amount equal to one and one-half times the New Brunswick Industrial Aggregate Earnings.

3(2) On and after July 1, 2024, the reference to "one and one-half times" in subsection (1) shall be read as a reference to "1.6 times."

I have questions about this. To start, why wait until July 1? Also, why decide on an increase of 0.1? What consultations were held? What communication with the various sectors led to a change from 1.5 to 1.6?

At second reading, in his remarks, the Minister of Environment and Climate Change talked to us about labour, or rather labour relations, but he had no explanation to justify the decisions made.

This is my other worry: it is good to increase available compensation payments, but there has to be a tribunal at WorkSafeNB that is able to meet the increasing demand with regard to work-related accidents.

We have received a lot of feedback over the past months and years about how slowly this tribunal seems to work. It is one thing to increase compensation payments, but if only the tribunal could work faster and more efficiently to really meet the needs of New Brunswick workers, that would be a good start. It would mean that resources are being put to good use, and that concrete action is taken. Unfortunately, that is not what is being seen from this government. This is a bill that, as a whole, is quite important and affects an extremely important sector. It

voit de ce gouvernement. C'est un projet de loi qui, dans l'ensemble, joue un rôle quand même assez important et qui touche un secteur d'activité extrêmement important. Il touche la vie de nos travailleurs et de nos travailleuses et les accidents et les blessures que ces derniers subissent. Monsieur le président, c'est certain que j'aurai énormément de questions en comité, mais j'ai des craintes relativement à la tenue des réunions, car nous n'y entendrons qu'une seule version des faits, qu'un seul côté de la médaille.

Au cours des dernières semaines et des derniers mois, nous avons vu que la façon de ce gouvernement d'agir ou de répondre aux questions aux réunions du Comité permanent de la politique économique soulève encore plus de questions que nous en avons au départ. Les réponses sont super floues et n'apaisent pas nécessairement nos craintes et...

12:00

Mr. Speaker: Member, thank you. It now being 12 o'clock, I call on the Government House Leader.

Government Motions for the Ordering of the Business of the House

Hon. G. Savoie, after requesting that the Speaker revert to Government Motions for the Ordering of the Business of the House: Thank you, Mr. Speaker. After having spoken with the other House Leaders, it would be the request of the government to ask for unanimous consent to simply go straight into the economic policy committee when we come back at one o'clock, after lunch. If I can receive unanimous consent, then we will do that.

Mr. Speaker: Do we have unanimous consent?

Hon. Members: Agreed.

(**Hon. G. Savoie** moved that the House adjourn.

The House adjourned at 12:01 p.m.)

affects the lives of our workers and has to do with the accidents that happen to them and the injuries they sustain. Mr. Speaker, I will certainly have a lot of questions in committee, but I have concerns with regard to holding meetings, because we will hear only one version of the facts, only one side of the coin.

Over the past few weeks and months, we have seen that the way this government takes action or answers questions during meetings of the Standing Committee on Economic Policy raises even more questions than we initially had. The answers are very vague and do not allay our concerns...

Le président : Merci, Monsieur le député. Comme il est maintenant 12 h, je donne la parole au leader parlementaire du gouvernement.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

L'hon. G. Savoie, après avoir demandé au président de revenir à l'appel des motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre : Merci, Monsieur le président. Après avoir discuté avec les autres leaders parlementaires, le gouvernement demanderait le consentement unanime pour passer directement au Comité de la politique économique à notre retour à 13 h, après le repas du midi. Si je peux obtenir le consentement unanime, nous procéderons ainsi.

Le président : Avons-nous le consentement unanime?

Des voix : Oui.

(**L'hon. G. Savoie** propose l'ajournement de la Chambre.

La séance est levée à 12 h 1.)

